

Ensemble Paysager Minier Remarquable de

# Auchel · Marles-les-Mines · Calonne-Ricouart



*Qualification et protection des paysages remarquables  
du bassin minier Nord - Pas de Calais*

JANVIER 2011



p.5 *Contexte géographique*

p.6 *Contexte historique*

p.8 *1. Evolution du Paysage de l'EPMR*

p.8 **Le paysage avant l'exploitation minière - Milieu du XVIIIème siècle**

p.1 **Les prémices de la mine - XIXème siècle**

p.12 **Entre les deux-guerres, le confortement de l'installation**

p.14 **L'héritage final des compagnies et le point de départ de la nationalisation - milieu du XXème siècle**

p.16 **L'apogée avant la récession, la dernière expansion - 1960-1970**

p.18 **Du déclin à la reconversion - 1970-2008**

p.20 **Synthèse : principales évolutions, apports en éléments bâtis/paysagers, éléments de permanence dans le paysage actuel**

p.222 *2. L'identité minière dans le paysage actuel*

p. 22 **2.1 Occupation du sol**

p.23 **2.2 Structures paysagères**

p. 24 **2.3 Eléments d'intérêt patrimonial**

p. 46 **2.4 Perceptions**

p. 54 *3. Synthèse*

p. 54 **3.1 Limites**

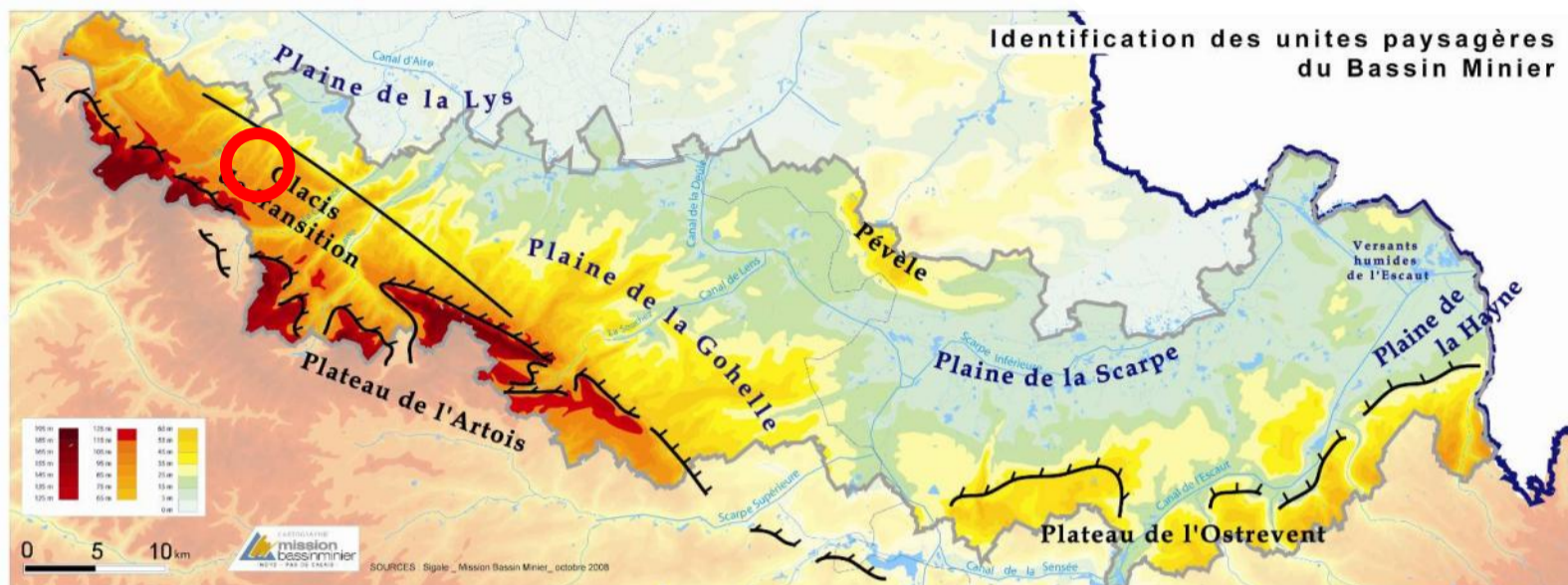
p. 55 **3.2 Caractéristiques principales de l'EPMR**

p. 56 **3.3 Points faibles et menaces**

p. 54 **3.4 Enjeux**



### Le socle



Source : Mission Bassin Minier (2008)

L'Ensemble paysager Minier Remarquable de Auchel · Marles-les-Mines · Calonne-Ricouart est situé sur un socle topographique au relief relativement marqué : un glacier « intermédiaire », grand paysage vallonné qui s'étend sur le coteau de transition entre le plateau de l'Artois au sud et la plaine de la Lys au nord, à des altitudes diminuant progressivement, passant d'environ 80 à 110 m au S-O à environ 40 à 50 m au N-E.

L'Ensemble paysager Minier Remarquable de Auchel · Marles-les-Mines · Calonne-Ricouart est en limite ouest de l'entité paysagère « Cœur Minier vallonné de l'Ouest », entité entrecoupée de vallées parallèles les unes aux autres.

### 16 grands paysages

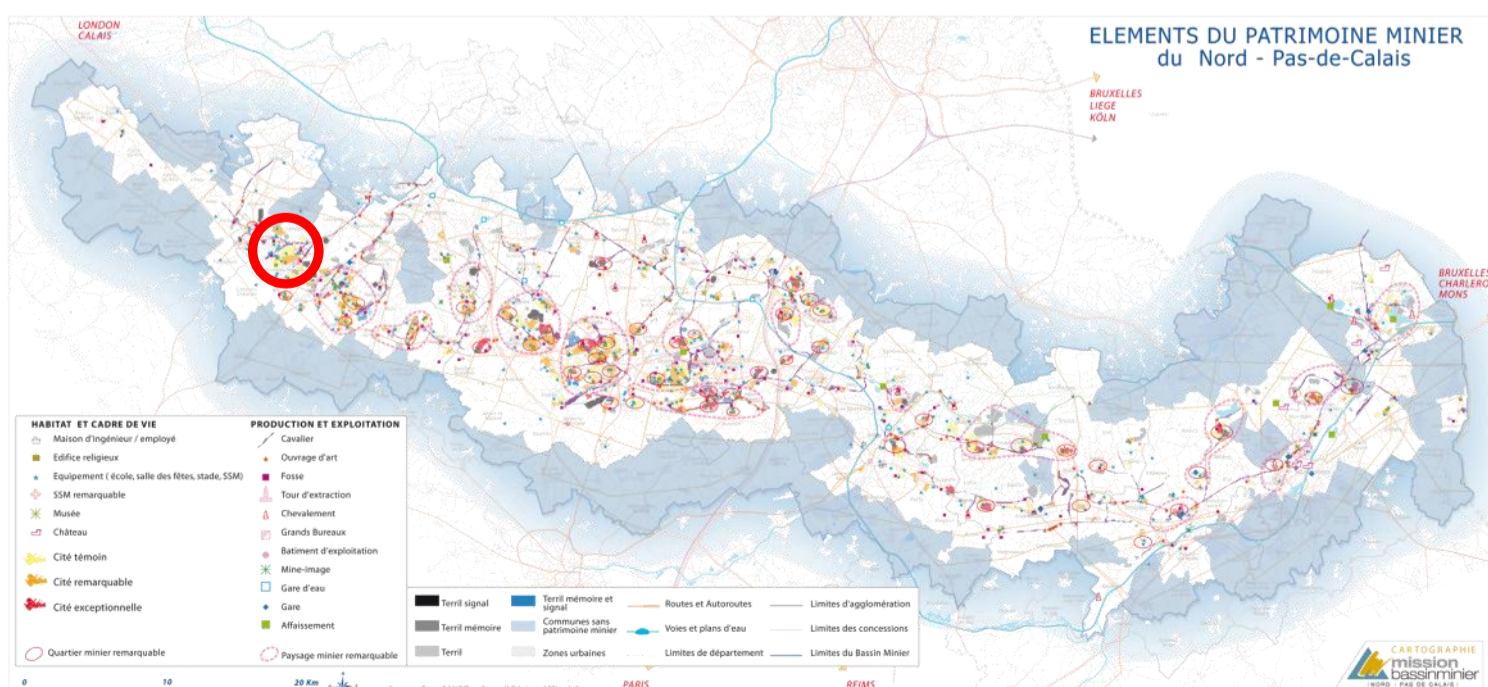


Ce paysage est entaillé par trois rivières d'orientation SO – NE (le Rimbert, la Clarence et la Lawe), aux vallées encaissées qui offrent un **paysage vallonné**. Dans les fonds de vallées, de **gros bourgs miniers** se sont développés : Dans la vallée de la Clarence, le bourg minier de Marles-les-Mines / Calonne-Ricouart s'étend jusqu'à Auchel...

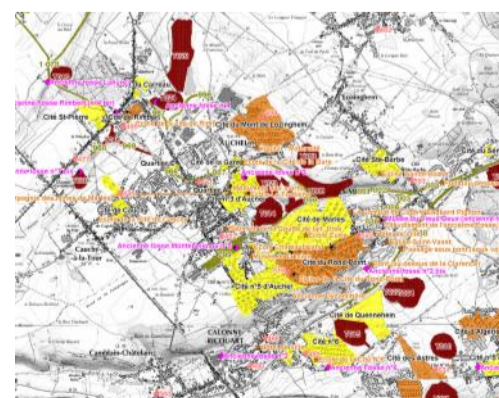
La vallée de la Clarence, tout comme celle de la Lawe, sont deux vallées aujourd'hui marquées par la **prépondérance de l'héritage minier** avec de nombreuses cités, cavaliers, terrils... un patrimoine minier dense et homogène, que le relief contribue à mettre en valeur.

La vallée de la Clarence présente, sur sa traversée de l'EPMR, un encaissement maximal d'une cinquantaine de mètres, vers Calonne-Ricouart. Marles-les-Mines occupe une position « en verrou », là où la *vallée Carreau*, petit vallon, rejoint la vallée de la Clarence. Plus en aval, vers Calonne-Ricouart, la Clarence occupe un paysage de vallée plus habituel, cerné par deux

### 15 ensembles paysagers miniers remarquables



Les ensembles paysagers miniers remarquables sont déterminés d'après leur concentration en éléments hérités de l'activité minière. La **géomorphologie** étant ici très **prégnante** sur l'organisation et la perception du paysage, les grandes limites Sud et Nord de l'EPMR seront celle du bassin versant de la Clarence.



## Contexte Historique

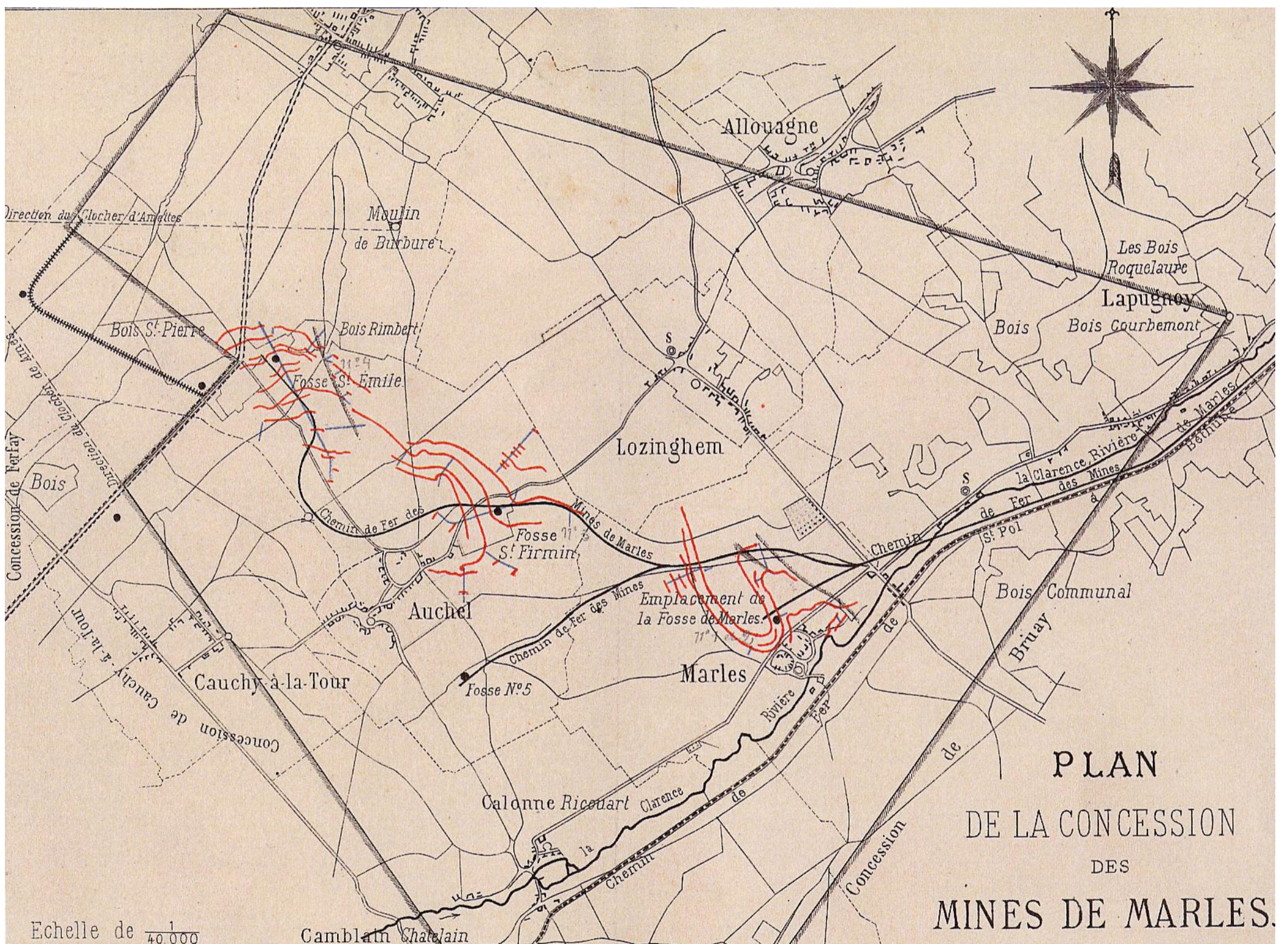
### La concession de Marles à travers son évolution

#### L'installation minière :

Les ingénieurs civils des mines, Messieurs Bouchet et Lacrételle exécutent en 1852 divers sondages dans la région de Lillers où la houille est se trouve présente. Par cette découverte fructueuse, les ingénieurs cherchent à se procurer des capitaux et font appel à Emile Raimbeaux l'un des propriétaires des mines du Grand-Hornu. Deux sociétés vont être créées, celle de la compagnie dite des mines de houille de Lillers détenue à 70% par Emile Raimbeaux la seconde la société dite des inventeurs détenue à 30% par les ingénieurs Bouchet et Lacrételle. La demande de concession est déposée par Emile Raimbeaux le 19 Novembre 1852.

Le décret du 29 décembre 1855 attribue 2990 ha à la Compagnie de Marles.

La concession de Lens se situe entre celle de Bruay à l'est, de la Clarence au sud, de Ferfay au nord ouest.



# Auchel · Marles-les-Mines · Calonne-Ricouart

## Les travaux miniers :

**Fosse 1** : creusement en 1853 comprenant 1 puits creusé sur la commune de Marles (avaleresse). Abandon du site en 1854 par effondrement du cuvelage.

**Fosse 2** : creusement en 1854 (Vieux 2) dite fosse de Marles à 50 m plus au sud comprenant 1 puits creusé sur la commune de Marles. il s'écroulera en 1866, la fosse ne reprendra son activité qu'en 1917 après la création d'un nouveau cuvelage achevé en 1908.

**Fosse 2bis 2ter** : creusement en 1910 et 1920 comprenant 2 puits creusés sur la commune de Calonne Ricouart.

**Fosse 3** : creusement en 1863 comprenant 2 puits creusés. Puits 3 ou St Firmin, puits 3 bis en 1875 ou St Abel sur la commune d'Auchel. Le 3 ter sera creusé en 1922.

**Fosse 4** : creusement en 1867, comprenant 2 puits creusés. Puits 4 ou St Emile (Raimbeaux), puits 4 bis en 1889 sur la commune d'Auchel. Le 4 ter datant de 1853 pour l'aérage, correspond à la fosse 1 de Ferfay (fosse Montebello) à St Pierre les Auchel.

**Fosse 5** : creusement en 1872 comprenant 2 puits creusés. Puits 5 St Augustin, puits 5 bis sur la commune d'Auchel. Le 5 ter pour l'aérage sera creusé en 1917.

**Fosse 6** : creusement en 1902 comprenant 1 puits creusés sur la commune de Calonne Ricouart.

**Fosse 6bis 6ter** : creusement respectifs en 1908 et 1920 comprenant 2 puits creusés sur la commune de Calonne Ricouart.

**Fosse 7** : creusement en 1909 comprenant 1 puits isolé creusé sur la commune d'Auchel destiné à l'aérage des fosses 3 et 4. Elle servira d'entrée d'air ultérieurement pour le siège 7.

**Fosse 7bis 7ter** : creusement en 1859 de la fosse 4 (fosse Coubronne) compagnie de Ferfay pour le 7 bis (retour d'air) et 7 ter pour l'extraction en 1917 sur la commune de Cauchy à la Tour.

## Les réseaux de transports :

La compagnie obtient par décret du 28 Avril 1860, l'autorisation de construire une ligne de chemin de fer parallèle à la ligne Béthune St Pol, permettant d'expédier ses charbons en gare de Chocques elle même située sur la ligne dite «des Houillères» ouverte en 1861. Ces produits seront expédiés jusqu'en gare de Béthune-rivage où se situe une gare d'eau.

Ultérieurement, la compagnie construira une ligne ferroviaire jusqu'au quai de Marles en parallèle du quai de Bruay pour l'expédition directe des charbons par voie d'eau sur le canal d'Aire. Vers 1905, la compagnie totalise un réseau de 41 km de voies ferrées.

## La valorisation du charbon :

Les grandes usines de valorisation de la houille seront situées sur les communes de Chocques et Labeuvrière en dehors du périmètre de la concession minière. Deux raisons expliquent cette particularité, le manque de place dans les fonds de vallées (Carreau et Clarence), le second point la proximité de la ligne Béthune Hazebrouck à Chocques.

## L'urbanisme minier :

La Compagnie de Marles possède 267 maisons en 1868; ce chiffre est porté à 327 en 1869.

En 1876, la Compagnie possède : 515 maisons habitées par 875 ouvriers. En 1880, la Compagnie construit à cette époque 3 écoles, une église et un presbytère. Le grand nombre de ces cités dotés des équipements socio-culturels qui les accompagnent systématiquement en fait une particularité locale. Après la première guerre mondiale, la compagnie possède 62 km de voies ferrées, une caisse de secours, 8 écoles primaires, 4 écoles maternelles, une Goutte de Lait, une clinique et 2623 maisons.

## Le choix de l'EPMR :

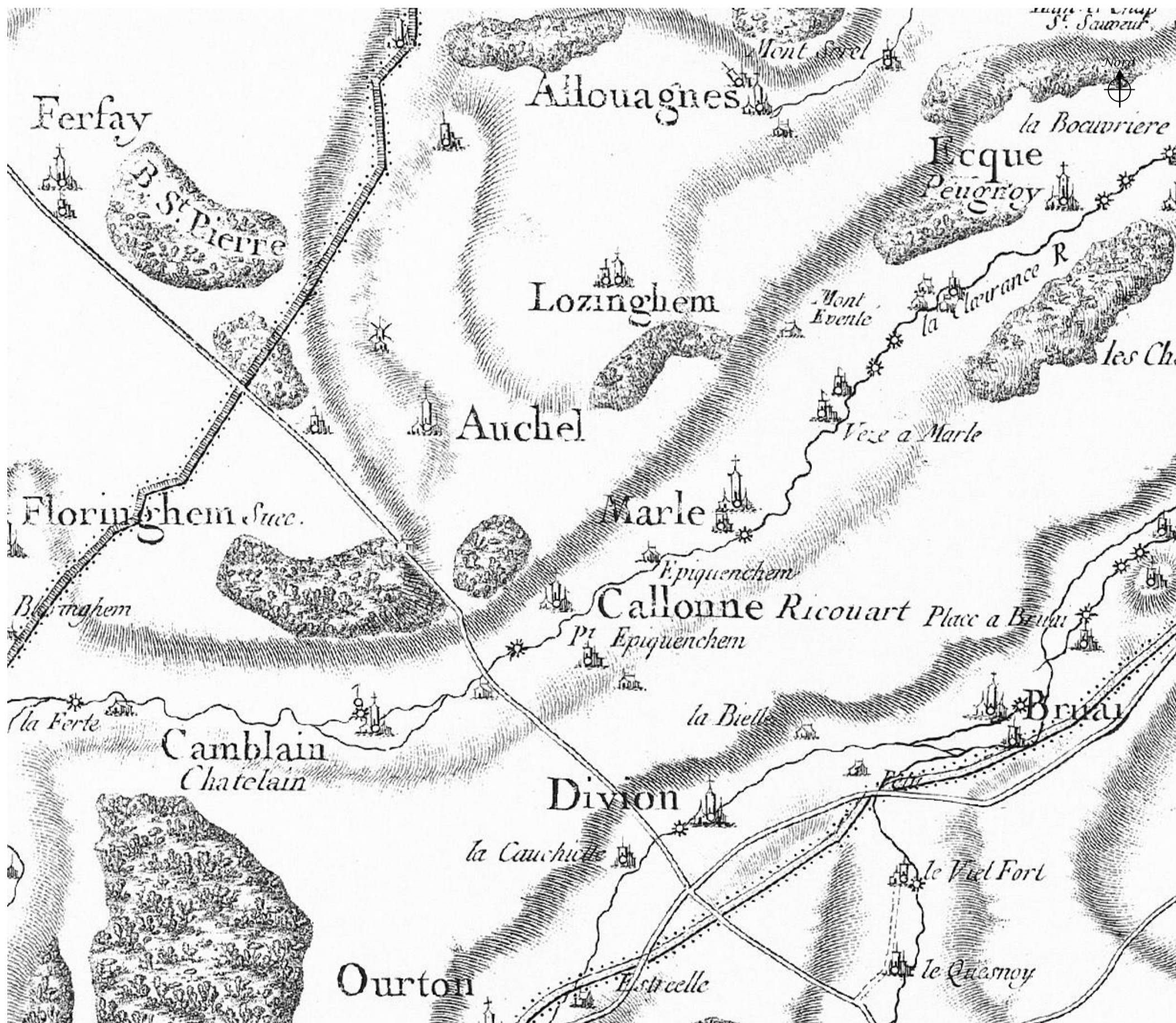
Les trois principales communes choisies ne reprennent pas l'intégrité du périmètre de la concession, la ville d'Auchel se trouve au coeur de cette étude. Cette zone minière a la particularité d'avoir déroulé un urbanisme minier sur les pentes de ses vallées, entrecoupées de zones rurales. La Grande Guerre a contribué à intensifier l'exploitation du secteur durant le conflit, la région n'ayant pas été envahie par les allemands. De nos jours, cet héritage foncier marque toujours le territoire. Le secteur a fortement contribué à développer la politique de la trame verte avec la coulée verte de la vallée Carreau mais surtout par la présence du parc de Calonnix au fond de la Clarence. La reconversion économique s'est principalement opérée sur les sites industriels miniers ayant cessé leurs activités dès le début des années 1950 pour les premiers (fosse 4), mais aussi par la création de ZI en dehors des zones d'extraction dès la décennie 70.

# Auchel · Marles-les-Mines · Calonne-Ricouart

## 1. Evolution du Paysage de l'EPMR

### Le paysage avant l'exploitation minière - Milieu du XVIIIème siècle

Source : Carte de Cassini, IGN



La Carte de Cassini ne représente, avec une précision relative, que les principaux axes de communication, les établissements humains et l'hydrographie.

Ainsi, la Chaussée Brunehaut (RD 341, Arras-Thérouanne), d'époque romaine, y est figurée, ainsi que l'actuelle RD 941 (Lille-St Pol) le long de la Lave...

La carte nous fait également lire le dessin de la Clarence et de sa vallée : on voit bien l'installation des villages de Calonne et de Marles, dans un fond de vallée, au bord d'un cours d'eau au tracé très sinueux.

La carte nous montre ainsi l'importance des cours d'eau et des infrastructures dans les implantations humaines : les noyaux villageois (« paroisses » sur la carte) de Divion, Marle, Calonne, Lozinghem. On remarque également la présence de nombreux moulins à eau ce qui atteste d'un fond de vallée déjà relativement densément habité.

On retrouve un petit bois, à l'emplacement précis de l'actuel Bois de Camblin, sur le coteau nord de la vallée de la Clarence. De même, la carte nous apprend que le Bois de St Pierre, au Nord-Est d'Auchel était déjà présent à l'époque.

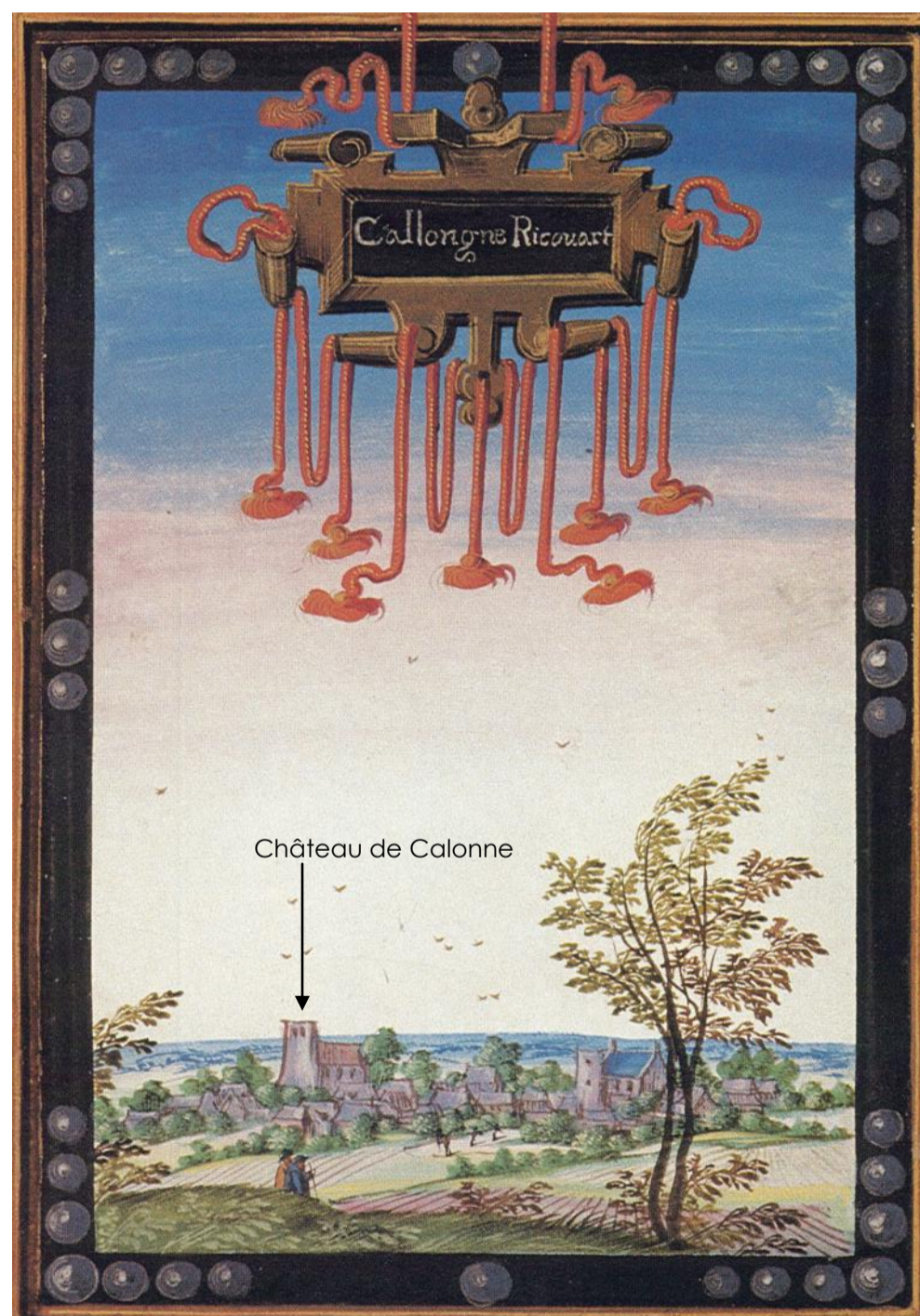
La carte de Cassini nous renseigne pas sur la nature du paysage, que l'on devine relativement marqué d'après les reliefs de vallée figurés.

# Auchel · Marles-les-Mines · Calonne-Ricouart

## 1. Evolution du Paysage de l'EPMR

Les gouaches tirées des Albums du Duc de Croÿ (fin XVIème-début du XVIIème) permettent d'apporter quelques notions complémentaires sur les ambiances, l'occupation du sol et l'ouverture du paysage. **En 1469**, Calonne-Ricouart est un village de 40 "fermes" (environ 200 habitants). La gravure représentant Calonne-Ricouart (Callongne) représente un village typique de l'Artois, bâti dans un creux de vallée autour de l'église et d'une grosse bâtisse tenant lieu de château. Celui-ci était situé dans le bas du village, à l'emplacement du cimetière actuel. C'est un édifice composé d'un corps de bâtiment de plan rectangulaire, de taille relativement modeste, coiffé d'un toit en bâtière et flanqué d'une tour d'angle. Il fut partiellement détruit, mais **en 1786**, un nouveau château est reconstruit au même endroit, par Marie Louise Philippe de Bernard. Celui-ci fut démoli en 1898. Il n'en reste pas de trace aujourd'hui...

Le village de Marles, apparaît sur la gravure comme un village installé sur les hauteurs d'un cours d'eau sinueux, la Clarence. On perçoit une église : Il s'agit de la première église de Marles datant de 1536, à l'emplacement de l'actuelle Eglise St Vaast. (Il ne subsiste aujourd'hui de ce premier édifice plus que le cœur.) La structure du village apparaît déjà bien développée, avec une structure urbaine déjà linéaire, le long de voies, en fond de vallée... On devine ainsi ce que pouvait être la morphologie de ce village avant l'époque minière. On perçoit à l'arrière-plan les crêtes du plateau de l'Artois. Le paysage est un paysage de champs cultivés, structurés par un important maillage bocager de haies et de lisières, notamment sur les pourtours des villages...



Illustrations Album du Duc de Croÿ, fin XVIème-début XVIIème

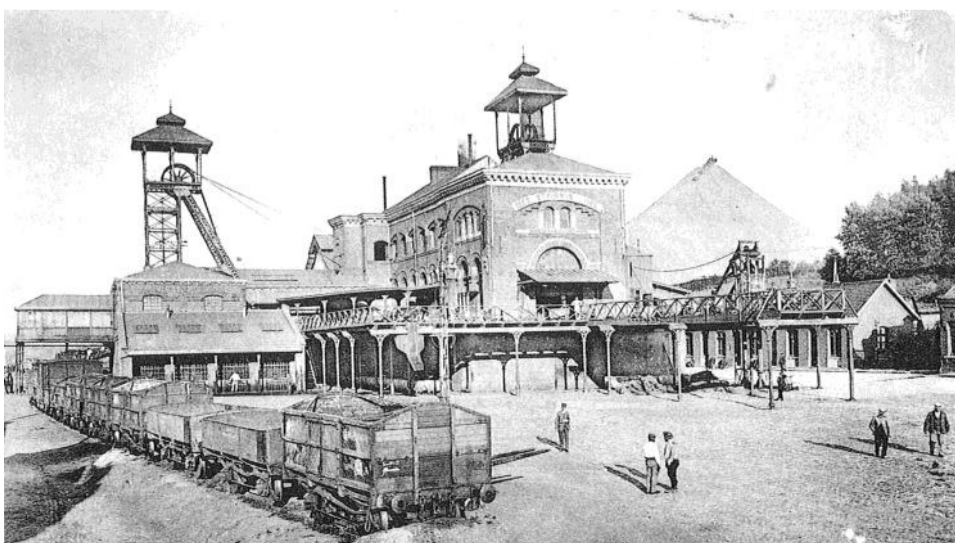
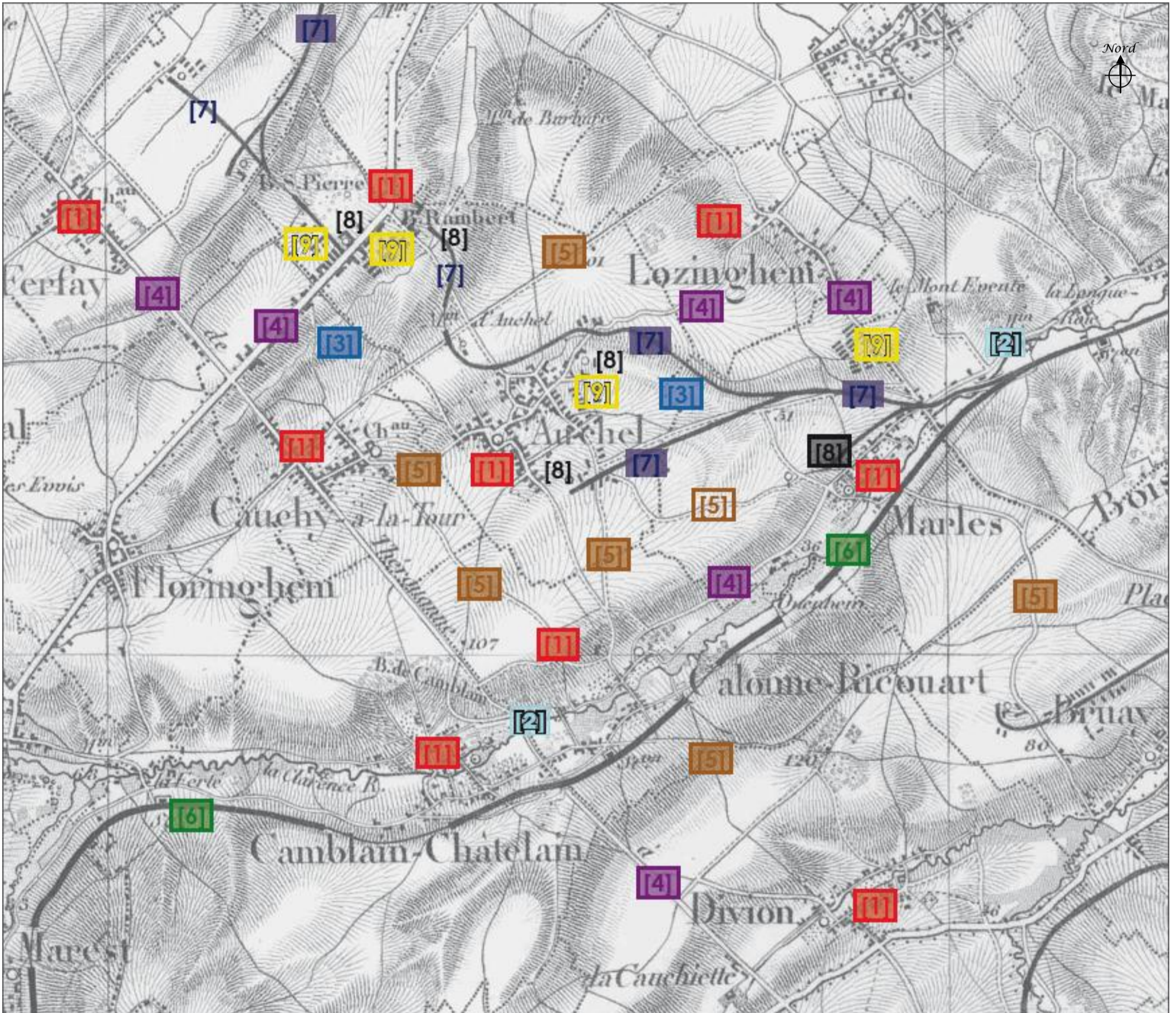
Ensemble Paysager Minier Remarquable de

# Auchel · Marles-les-Mines · Calonne-Ricouart

## 1. Evolution du Paysage de l'EPMR

### Les prémices de la mine - XIXème siècle

Source : archives IGN, Carte d'Etat major de 1883 dressée sur un fond de 1837



Fosse 3 en 1900



Fosse 4 en 1910

## 1. Evolution du Paysage de l'EPMR

### Sur la Carte de 1883

#### Les prémices du paysage minier :

La carte montre des noyaux villageois que sont Auchel, Marles, Calonne, Divion, Camblain, Ferfay, Lozinghem et les hameaux de Rimbart et St Pierre rattachés à Auchel [1].

Le principale réseau hydrographique est composé de la vallée de la Clarence [2]. D'autres vallées secondaires existent, la vallée Carreau et la vallée Madame où coule le Rimbart [3]. Ce caractère de vallées encaissées et rurales prédomine.

Un réseau d'axes primaires d'intérêt régional future (CD 341) Arras Théroouanne, (CD 916) (Pierrefitte sur Seine) Doullens-Hazebrouck, (CD 188) Aix Noulette à Aire sur la Lys, d'autres axes secondaires d'importance coupent le secteur au centre (CD 70) Gonnehem à Anvin, (CD183) Chocques (Réveillon) à Floringhem, etc... [4].

Une pléthore d'axes ruraux, de nos jours intégrés dans le domaine privé des communes ou autres, ces itinéraires datent probablement du Moyen-Âge, ils relient les villages de l'Artois vers les rives de la Lys au plus court. Les exemples sont assez nombreux, voici quelques itinéraires et chemins : Floringhem à Lozinghem, Calonne à Auchel, Divion à Calonne, etc ..., certaines sections de ces axes ont disparu ou ont été coupées pour causes de nouvelles installations urbaines (cité du rond-point), etc ... [5].










La compagnie du Nord construit la ligne de Béthune à Abbeville. Elle entrera en service en 1875, elle desservira entre autres les villes et stations de Lapugnoy, Calonne Ricouart et Vis à Marles, la compagnie minière y connectera un faisceau ferroviaire et une gare d'expédition au niveau de Lapugnoy [6].

Le réseau ferré minier des mines de Marles et de Ferfay est restreint, les seules dessertes ne concernent que les fosses 4ter (1 de Ferfay) à Rimbart, les sièges 2, 3 et 4 des mines de Marles [8]. La voie ferrée a pour objectif de relier la gare de Chocques, les tracés sinueux des voies s'accommodent au relief [7].

L'habitat minier (corons) est figuré : seules les cités à proximité des fosses 3, 4 de Rimbart apparaissent, la cité Sainte Barbe de Marles est la seule éloignée de la fosse 2 de Marles [9].

Aucun terail de l'époque n'est figuré sur cette carte.

#### Éléments permanents :

-  les noyaux villageois des communes concernées.
-  la vallée de la Clarence.
-  les vallées Carreau et Madame (le Rimbart).
-  routes et chemins (communales, départementales).
-  les axes ruraux.
-  les chemins de fer du nord (SNCF).
-  les chemins ferrés des mines (différentes compagnies). Voies vertes et traces.
-  les fosses (quelques bâtiments).
-  les corons.



Fosse 6 en 1910



Fosse 5 en 1910



Fosse 7 en 1908



## 1. Evolution du Paysage de l'EPMR

### Sur la Carte de 1937

#### Le confortement de l'installation :

L'expansion minière se poursuit, les fosses 2, 3, 4 et 5 des mines de Marles se développent [10], d'autres carreaux de mines (nouveaux sièges telles que les fosses 2bis, sièges 6 et 7 [11] apparaissent, certains puits de retour d'air se trouvent à plusieurs centaines de mètres de leur puits mère (7) . Des ramifications ferroviaires sous forme d'embranchements connecteront ces fosses au reste du réseau, tout comme les ateliers centraux et le site de réparation du matériel ferroviaire «wagonnages» [12]. Les mines de Marles développent l'industrie de valorisation de la houille à grande échelle , lavoir central, cokerie, centrale électrique en dehors du périmètre de la concession sur Chocques et Béthune (voir carte de 1949) [13]. Le rivage du quai de Marles pour l'expédition des produits se trouve le long du canal de Aire à La Bassée.

Ces villes minières sont en plein essor, les cités pavillonnaires [14] (fosse 6, Quennehem, de Marles, etc...) et jardins plutôt rares [15] (cité du Rond-Point) se poursuivent dans les années 1920 pour accueillir entre autres la main d'œuvre étrangère en particuliers les polonais.

Aux abords de ces cités ouvrières, s'installe l'élite des mines de la compagnie [16] principalement autour de la fosse 6, églises, dispensaires, ouvroirs, stades et écoles viennent structurer cet urbanisme [17].

Les grands bureaux et la clinique à Auchel se positionnent au centre des trois villes [18].

Les masses schisteuses que sont les terrils sont enfin figurées [19] , la forme du terril conique sera choisie. Ces terrils viennent ponctuer des plaines agricoles riches.

#### Éléments permanents :

- [10] les fosses 2, 3, 4, 5 (bâiments existants, chevalement, murs de soutènement).
- [11] les fosses 2 bis, 7bis, 7ter (quelques bâiments ateliers, dynamiterie).
- [12] les cavaliers (reconversion chemins, traces).
- [13] les ateliers centraux, les wagonnages (vestiges).
- [14] cités pavillonnaires.
- [15] cités jardins.
- [16] le quartier de la fosse 6 (grandes demeures, gare, stade).
- [17] équipements scolaires, chapelle.
- [18] les grands bureaux (reconversion lycée Lavoisier), clinique.
- [19] les terrils exploités (requalifiés ou aménagés).

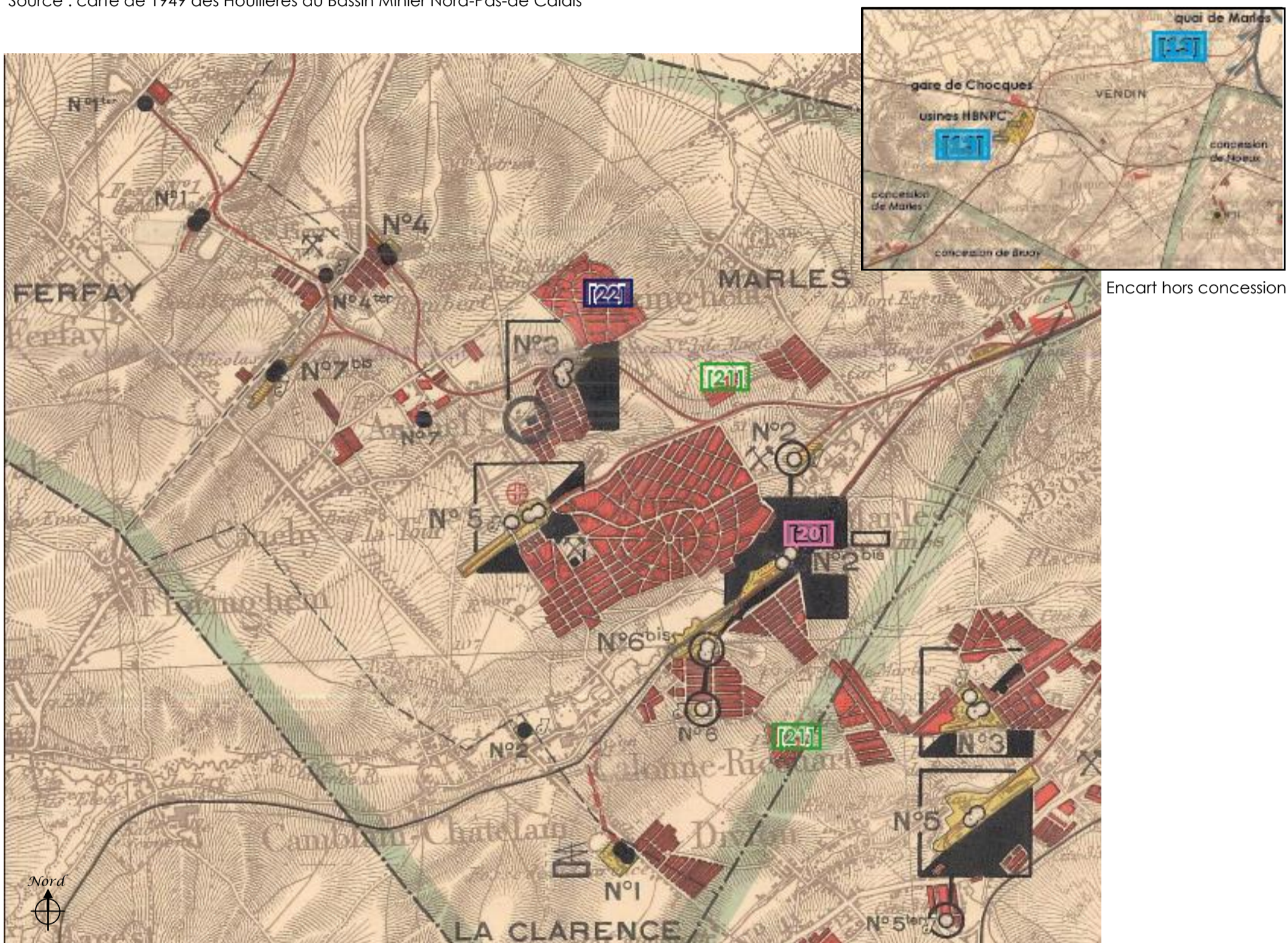


# Auchel · Marles-les-Mines · Calonne-Ricouart

## 1. Evolution du Paysage de l'EPMR

### L'héritage final des compagnies et le point de départ de la nationalisation - milieu du XXème siècle

Source : carte de 1949 des Houillères du Bassin Minier Nord-Pas-de Calais



Encart hors concession

## 1. Evolution du Paysage de l'EPMR

### Sur la carte de 1949

#### La nationalisation :

La fin des années 40 marque le début de la bataille du charbon et la période de la nationalisation de l'après guerre. De nouvelles modernisations sont nécessaires (fosse 2 bis 2 ter) [20] son objectif opérer la concentration des charbons gras (flénus).

De nouvelles cités accueilleront du personnel et leur famille sur Lozinghem et Auchel, Cité du Mont de Lozinghem [22], baraquements de la cité du bois de Rietz ou Sainte Barbe aujourd'hui disparus [21], accueillent le personnel.

L'ensemble des différents sièges d'extraction ne bénéficieront pas de modernisation telles les fosses 4, 7 des anciennes mines de Ferfay, ou 6 de Marles. Les fosses 3 et 5 serviront à l'aéragé du siège 2 bis et bénéficieront de quelques modernisations. Dans les années qui suivront, ces fosses arrêteront totalement leur activité charbonnière.

#### Eléments permanents :

[20] la modernisation de la fosse 2bis, 2 ter. (reconversion du carreau).

[22] les cités pavillonnaires.



Fosse 5 Ter vers 1950



Fosse 4 de Marles



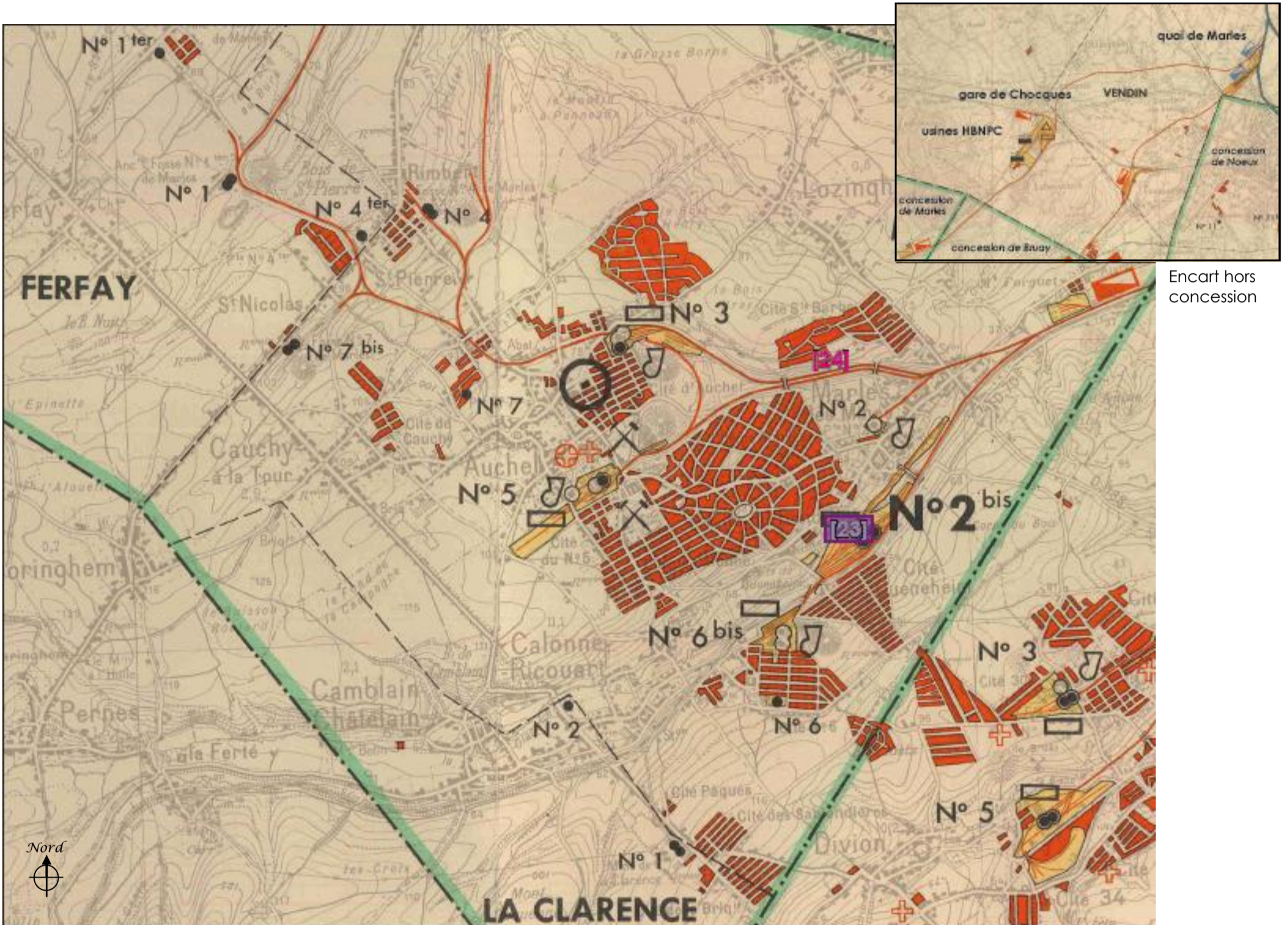
Fosse 6 de Marles

# Auchel · Marles-les-Mines · Calonne-Ricouart

## 1. Evolution du Paysage de l'EPMR

### L'apogée avant la récession, la dernière expansion- 1960-1970

Source : carte de 1961 des Houillères du Bassin Minier Nord-Pas-de Calais



Encart hors concession



Centrale de Choques en 1960



Fosse 7 bis 7 ter 1950

## 1. Evolution du Paysage de l'EPMR

### Sur la carte de 1961

#### La dernière expansion :

Le début de la décennie 60 marque l'apogée de la période de la nationalisation. La fosse 2 bis 2 ter modernisée devient le seul siège de concentration du groupe d'Auchel [23].

Les baraquements apparus dans le courant des années 1950 ponctuent le territoire de manière périphérique, autour de la cité Sainte Barbe à Marles [24].

#### Éléments permanents :



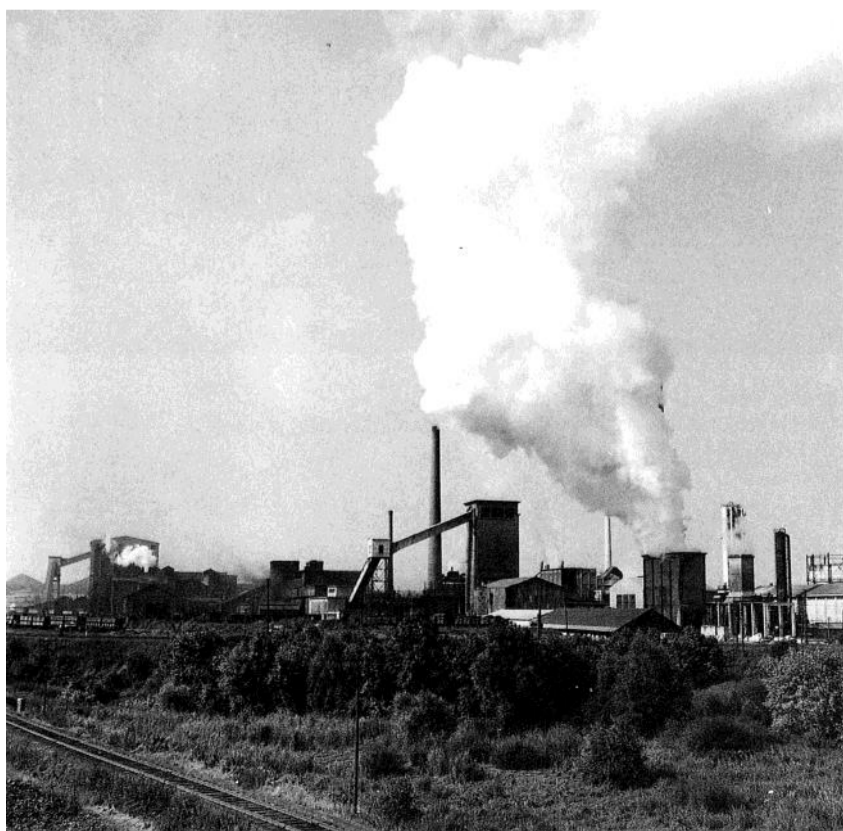
Fosse 2 bis 2 ter (reconversion économique). Quelques éléments.



Fosse 2 bis 2 ter 1955



Fosse 2 bis 2 ter 1953



Usine HBNPC de Choques 1960



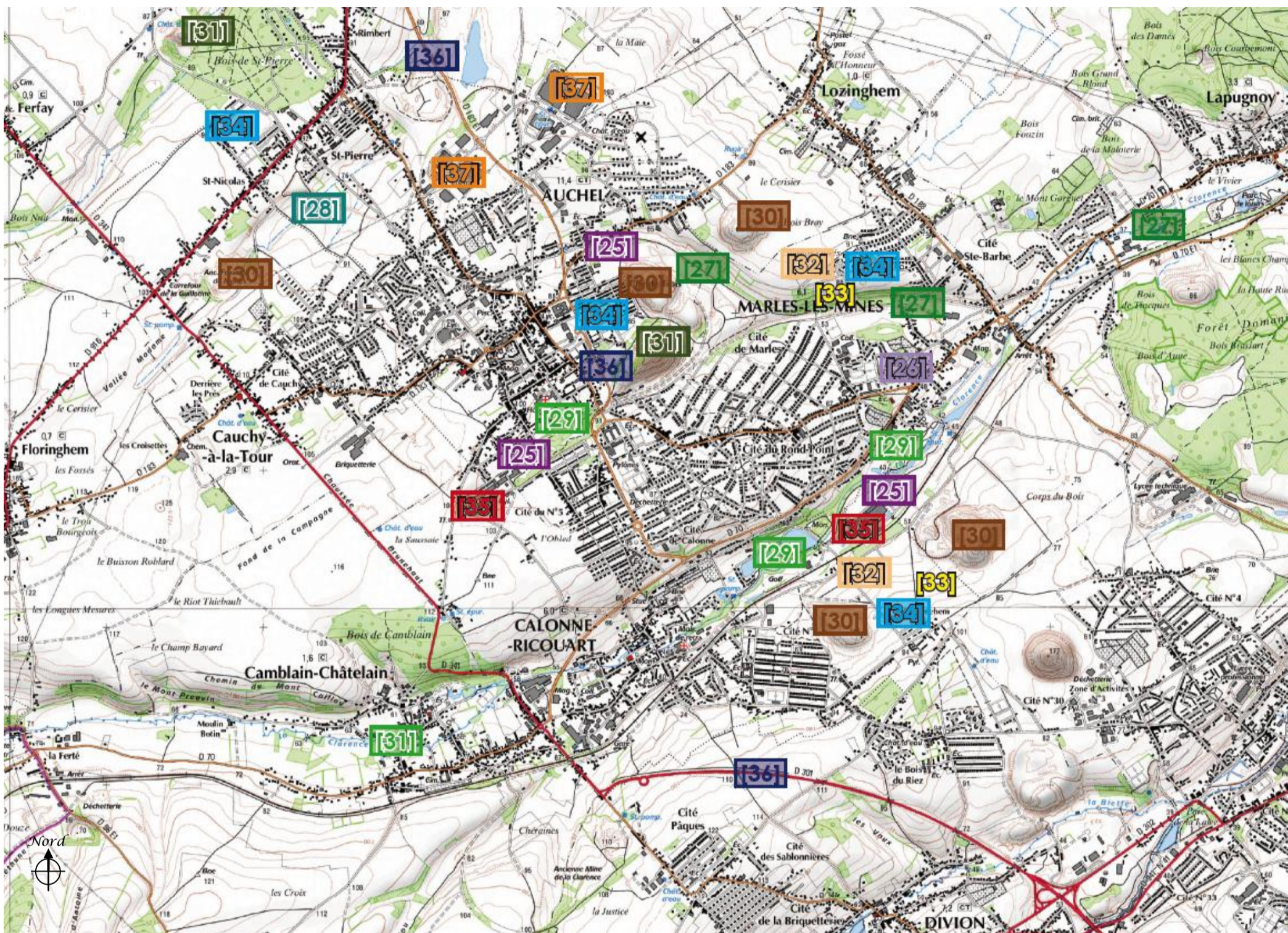
Fosse 3 ter 1960

# Auchel · Marles-les-Mines · Calonne-Ricouart

## 1. Evolution du Paysage de l'EPMR

### Du déclin à la reconversion - 1970-2008

Source : carte IGN au 1/25 000ème de 2008, extraite du site ppige.



## 1. Evolution du Paysage de l'EPMR

### Sur la carte de 2008

#### Du déclin à la reconversion :

La récession charbonnière entamée depuis 1960 et 1968 (liée respectivement aux plans Jeanneney et Bettencourt) se poursuit inéluctablement, les anciens charbonnages ou usines disparaissent partiellement ou totalement, d'autres sites sont reconvertis en zones industrielles, artisanales ou commerciales, ils réintègrent des bâtiments existants ou reconstruisent de nouvelles structures [25]. Certains carreaux ou éléments isolés relèvent de l'exception par leur degré de conservation : Chevalement du Vieux 2 de Marles [26].

Par extension, la trame du réseau ferroviaire des mines tend à s'atténuer voir partiellement disparaître, néanmoins ces espaces sont réhabilités en chemins piétonniers, corridors biologiques, nouvelle voirie avec piste cyclable [27] ou laissés en l'état [28] en attente d'une future reconquête au profit d'une trame verte linéaire.

Les grandes friches industrielles, terrils en fin d'exploitation et autres délaissés ont été requalifiés en zone naturelle ou parc urbain et de loisirs (parc Calonnix) [29]. Certains terrils en cours ou en fin d'exploitation ne sont pas requalifiés [30]. A l'opposée, les terrils coniques de Ferfay et Auchel à l'aspect intègre proposent une riche biodiversité [31].

Durant les trois dernières décennies, l'urbanisme minier a tendu à se resserrer et disparaître (baraquements, cités pavillonnaires), cités Quennehem de Calonne et Sainte Barbe [32]. Cette disparition permet la création d'espaces verts en complément des terrils requalifiés [33].

Depuis le début des années 1990 et 2000 de nouvelles constructions réintègrent le foncier perdu des cités minières [34] ou carreau de fosse et industriel reconverti en zone d'activité ou logements [35].

Enfin, l'aspect reconversion est largement dominée par le désenclavement et la desserte élargie du secteur par les grands axes régionaux (CD 301) rocade minière ou pénétrantes pour desserte de zones d'activités et commerciales (CD 183 E1 et E2) [36]. Ces axes contribuent à développer en périphérie de l'ancienne agglomération minière des zones artisanales et industrielles (SAZIRAL) de Burbure et Auchel [37].

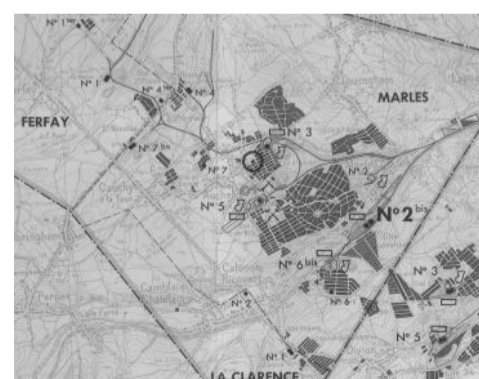
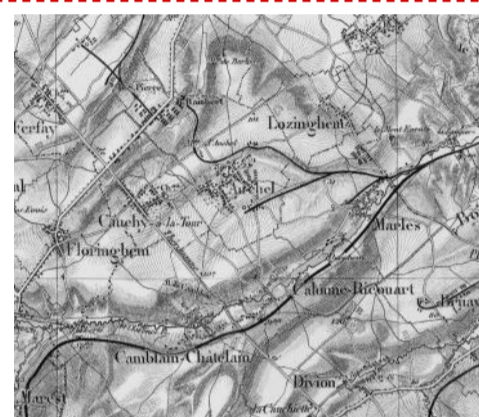
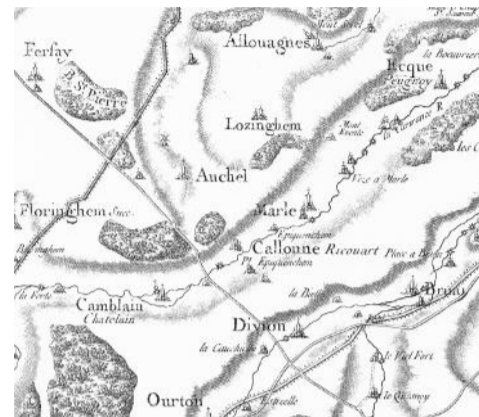
En conclusion, l'intérêt de cet «EPMR» est de démontrer que la morphologie urbaine demeure malgré les restructurations passées et futures. L'aspect reconversion urbaine, économique, et environnementale fait de ce pôle urbain, une entité minière dans un contexte rural et de renaturation.

- [25] les fosses, ateliers centraux (traces, requalification, réusage partiel).
- [26] les fosses et bâtiments (chevalement témoin).
- [27] cavaliers requalifiés.
- [28] cavaliers en friche.
- [29] les friches minières requalifiées, parc urbain réalisé sur friche minière (Calonnix).
- [30] terril en fin ou en cours d'exploitation sans requalification.
- [31] terrils à l'aspect intègre (Ferfay et Auchel).
- [33] espaces verts.
- [34] renouvellement urbain sur assises foncières des cités restructurées.
- [35] zone commerciale, artisanale (ZAL), logements sur ancien site minier.
- [36] grand axe de désenclavement (CD 301) rocade minières, départementales 183.
- [37] grandes zones industrielles et commerciales.



Ensemble Paysager Minier Remarquable de

# Auchel · Marles-les-Mines · Calonne-Ricouart



## 1. Evolution du Paysage de l'EPMR

### Synthèse

#### Principales évolutions

#### Apports en éléments bâtis/paysagers

#### Éléments de permanence (dans le paysage actuel)

#### Jusqu'au XVIIIème siècle

- Paysage au relief assez marqué, majoritairement ouvert avec de nombreux bois
- Noyaux villageois + hameaux
- Axes de communication
- Vallée de la Clarence
- Points de repères : clochers, moulins
- **Paysage très ouvert, marqué par des bois et structuré par la vallée de la Clarence**

- les noyaux villageois de Divion, Marle, Calonne, Lozinghem.
- Fermes
- la Clarence et sa vallée
- routes et chemins
- Moulins à vent
- Bois
- Marais
- Eglises

- les noyaux villageois de Divion, Marle, Calonne, Lozinghem.
- Fermes et ses zones humides
- La Clarence
- D 341 et 941 et autres axes développés
- Bois Saint Pierre, bois de Camblain..
- Eglises

#### 1853 Démarrage de l'exploitation minière sur l'EPMR

#### XVIIIème siècle (1883)

- Installation des Houillères sur le territoire
- Arrivée du chemin de fer de la compagnie du nord
- Ouverture de plusieurs fosses
- L'habitat minier et les fosses se développent le long des axes
- Points de repères : clochers et chevalements
- **Les noyaux villageois et hameaux prédominent ; La voie ferrée et les voies d'eau sont la colonne vertébrale des premières installations minières**

- Réseau de voie ferrée, ligne Béthune-Abbeville
- Fosses
- Cités et corons
- axes ruraux, actuelles départementales
- Urbanisation linéaire le long des axes

- Le chemin de fer du Nord (ligne SNCF)
- Cavaliers des mines requalifiés ou en friche
- Les fosses, quelques bâtiments
- Les corons et cités (en partie)

#### -----1ère Guerre Mondiale

#### Entre deux-Guerres (1937)

- Développement de l'activité minière, de nouvelles fosses apparaissent, les cités se multiplient.
- De nouvelles unités de valorisation du charbon s'implantent.
- L'urbanisme minier s'étend
- Les terrils sont représentés
- Les infrastructures se développent
- Points de repères : clochers, chevalements et terrils
- **La structure urbaine et les infrastructures minières de l'EPMR sont en plein essor : la masse urbanisée se densifie, le territoire s'artificialise à outrance**

- Urbanisation liée à l'activité minière:
  - les fosses 2,3,4 et 5 de Marles se développent, d'autres apparaissent 2bis, sièges 6 et 7
  - le réseau ferroviaire s'étoffe desservant les sites d'extraction.
  - Les mines de Marles créent lavoir central, cokerie, centrale électriques.
  - Le rivage du quai de Marles permet l'acheminement du charbon sur le canal d'Aire à la Bassée
  - la construction des corons se poursuit
  - Construction des premières cités pavillonnaires (fosse6, Quenehem, de Marles et jardins (Rond point)
  - L'élite des mines s'installe (autour de la fosse 6 (églises, dispensaires, ouvriers, stades et écoles)
  - Grands bureaux et la clinique à Auchel
- Les terrils coniques apparaissent.

- Les fosses 2,3,4,5 (bâtiments existants, chevalement, murs de soutènement) et les fosses 2bis, 7bis et 7ter (quelques bâtiments, ateliers, dynamiterie).
- Cavaliers reconvertis
- Ateliers centraux ,wagonnages (vestiges)
- Les corons et cités pavillonnaires
- Cités jardins
- Le quartier de la fosse 6 (grandes demeures, gare, stade)
- Equipement scolaires, chapelle
- Les grands bureaux (reconversion lycée, la clinique)
- Les terrils exploités (requalifiés ou aménagés)

#### Nationalisation (1949)

- Ajout de cités modernes en continuité des cités existantes
- De nouvelles installations voient le jour
- Les terrils coniques se dressent dans le paysage sous l'effet de la concentration
- Points de repères : clochers, chevalements, cheminées et terrils
- **Pas d'évolution majeure dans le paysage de l'EPMR, les dents creuses se densifient, l'exploitation continue son essor**

- Modernisation des fosses 2bis et 2ter pour opérer la concentration du charbon gras
- Nouvelles cités (Lozinghem, Auchel, cité du Mont de Lozinghem, baraquements de la cité du bois de Rietz ou Sainte Barbe.

- Fosses 2bis et 2ter modernes ( reconversion du carreau)
- Les cités pavillonnaires

#### Dernière expansion (1961)

- Période qui marque l'apogée de la période de la nationalisation
- Les extensions de cités se poursuivent
- Nouveaux types d'habitation, maison moderne, camus
- Les fosses 2bis et 2ter deviennent le seul siège de concentration
- **Pas d'évolution majeure dans le paysage de l'EPMR**

- Le carreau de fosse des puits 2bis et 2ter devient le seul siège de concentration du groupe d'Auchel
- Les baraquements ponctuent le territoire autour des cités

- Fosses 2bis et 2ter modernes ( reconversion économique). Quelques éléments.

#### 1979 Arrêt de l'exploitation minière sur l'EPMR / 1987 arrêt de l'activité

#### Du déclin à la reconversion (2008)

- Disparitions partielles ou totales de anciens charbonnages
- Reconversion des sites d'exploitation, économique, touristique, habitat, naturelle.
- Disparition de foncier et développement d'un urbanisme résidentiel extensif
- Développement du réseau routier et autoroutier
- **Réutilisation du foncier minier pour le développement de nouvelles activités, notamment de loisirs , le territoire change au profit d'une banalisation du paysage**

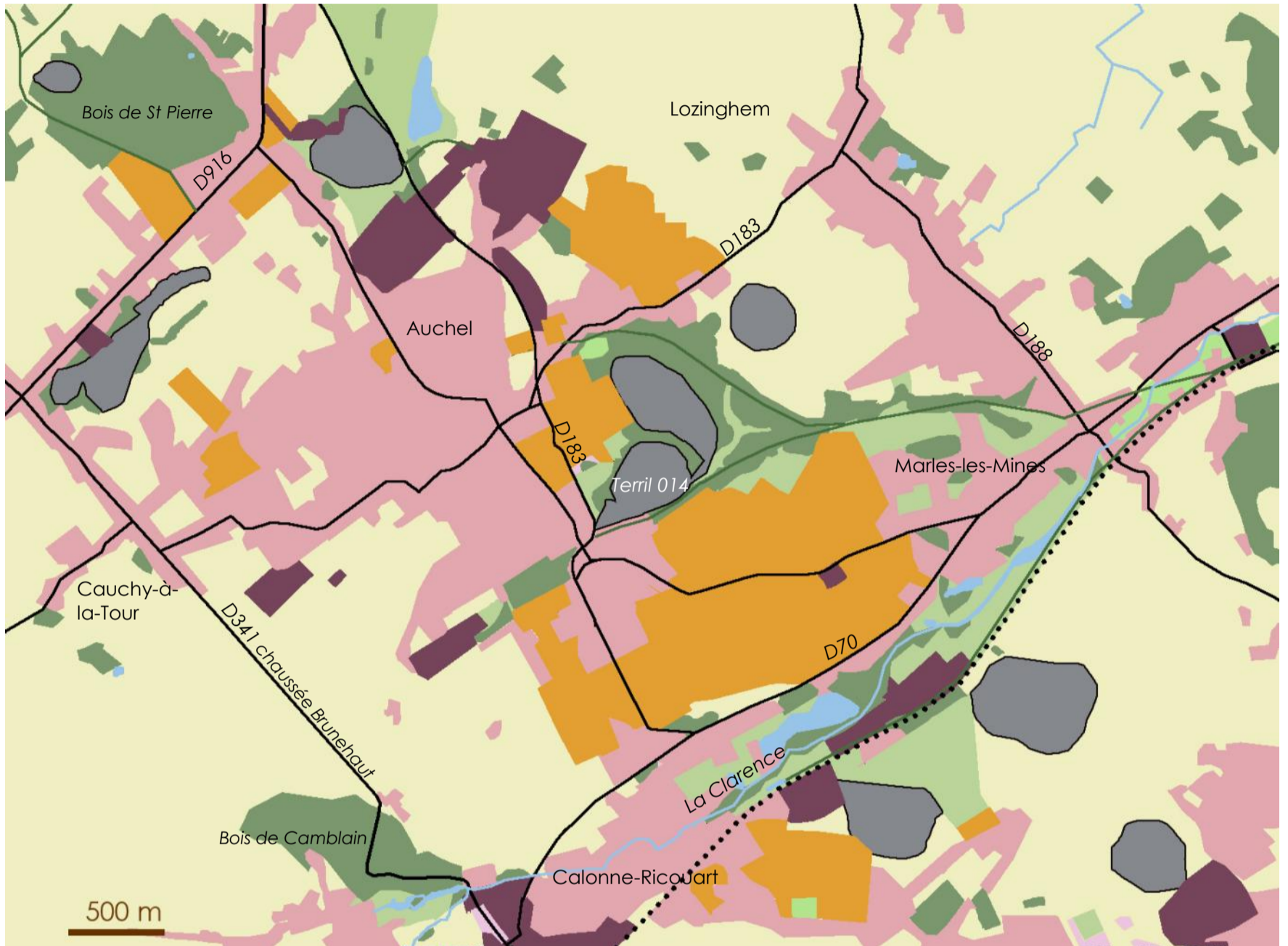
- Disparition de nombreux sites d'exploitation et de traitement du charbon (bâtiments, chevalements....
- Reconversion en zones artisanales, industrielles, commerciales des fosses
- Atténuation du réseau ferré, reconverti en chemin pédestre, ou abandonné
- Reconversion en zone naturelle des terrils et friches
- Urbanisme résidentiel extensif
- Axes et desserte (D 301, rocade minière, D 188)

- Les fosses, ateliers centraux (traces, requalification, ré-usage partiel).
- Les fosses et bâtiments (chevalement témoin du vieux 2 de Marles
- Cavaliers requalifiés et en friche
- Friche et terrils requalifiés en parc urbain, terrils en cours ou fin d'exploitation
- Terrils intègre (Ferfay et Auchel)
- Nouvelles occupations des emprises foncières (cités, fosses)
- Grands axes de désenclavement D.301, Rocade minière, D 183
- Grandes zones industrielles et commerciales

## 2. L'identité minière dans le paysage actuel

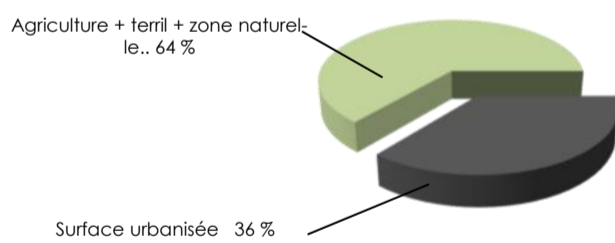
### 2.1 Occupation du sol

Le périmètre d'étude considéré s'appuie, sur le travail d'inventaire déjà réalisé par la MBM, et est délimité par les éléments structurants du paysage et ayant une importance dans la perception de cet EPMR. L'EPMR de Auchel, Marles-les-Mines, Calonne-Ricouart est un territoire assez urbanisé (36% de sa superficie totale), mais possède des espaces agricoles importants souvent sous forme de « poches ». La part de l'occupation du sol induite directement par l'activité minière est de 21% : on observe sur la carte que les surfaces urbanisées des trois villages d'origine ont fini par se rejoindre, pour former une agglomération continue, « soudée » par l'habitat minier.



- Boisement
- Parc, jardin, friche
- Culture agricole
- Cité minière
- Urbanisation autre
- Activité
- Cours d'eau/plan d'eau
- Terril
- Axe routier
- Voie ferrée
- Cavalier

Occupation générale du sol



Occupation du sol induite par l'activité minière: 21%

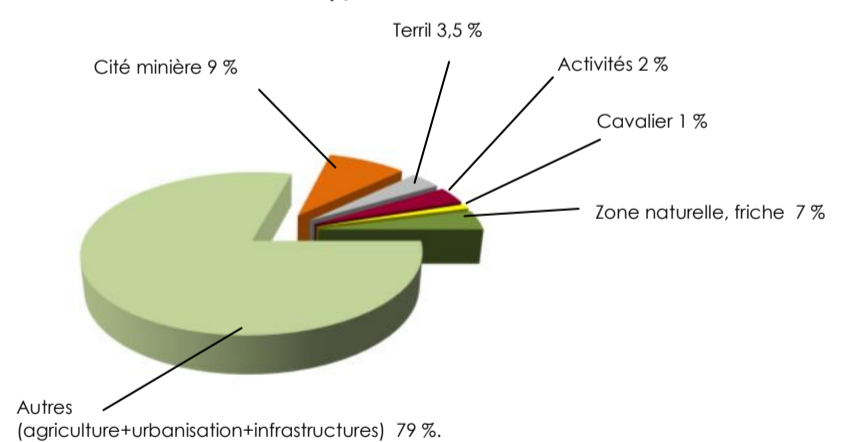


Schéma du relief de l'EPMR

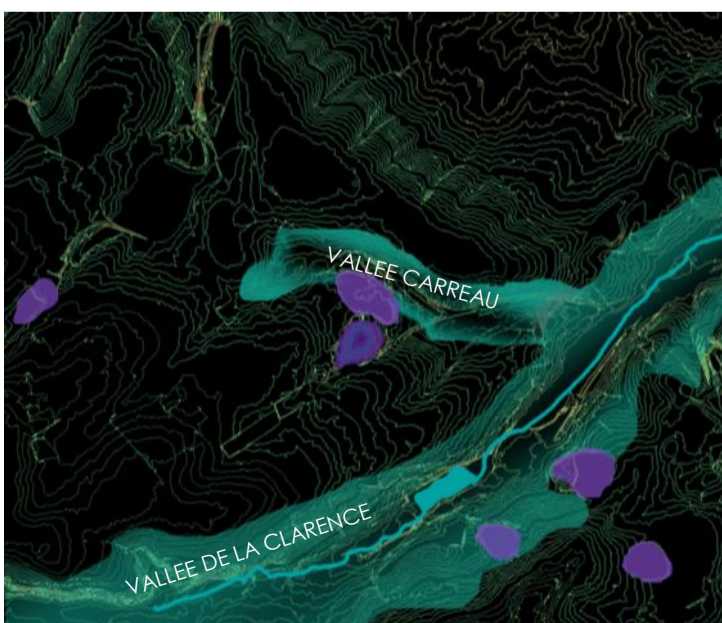


Schéma de l'urbanisation de l'EPMR dans les deux vallées



Schéma d'organisation de l'EPMR



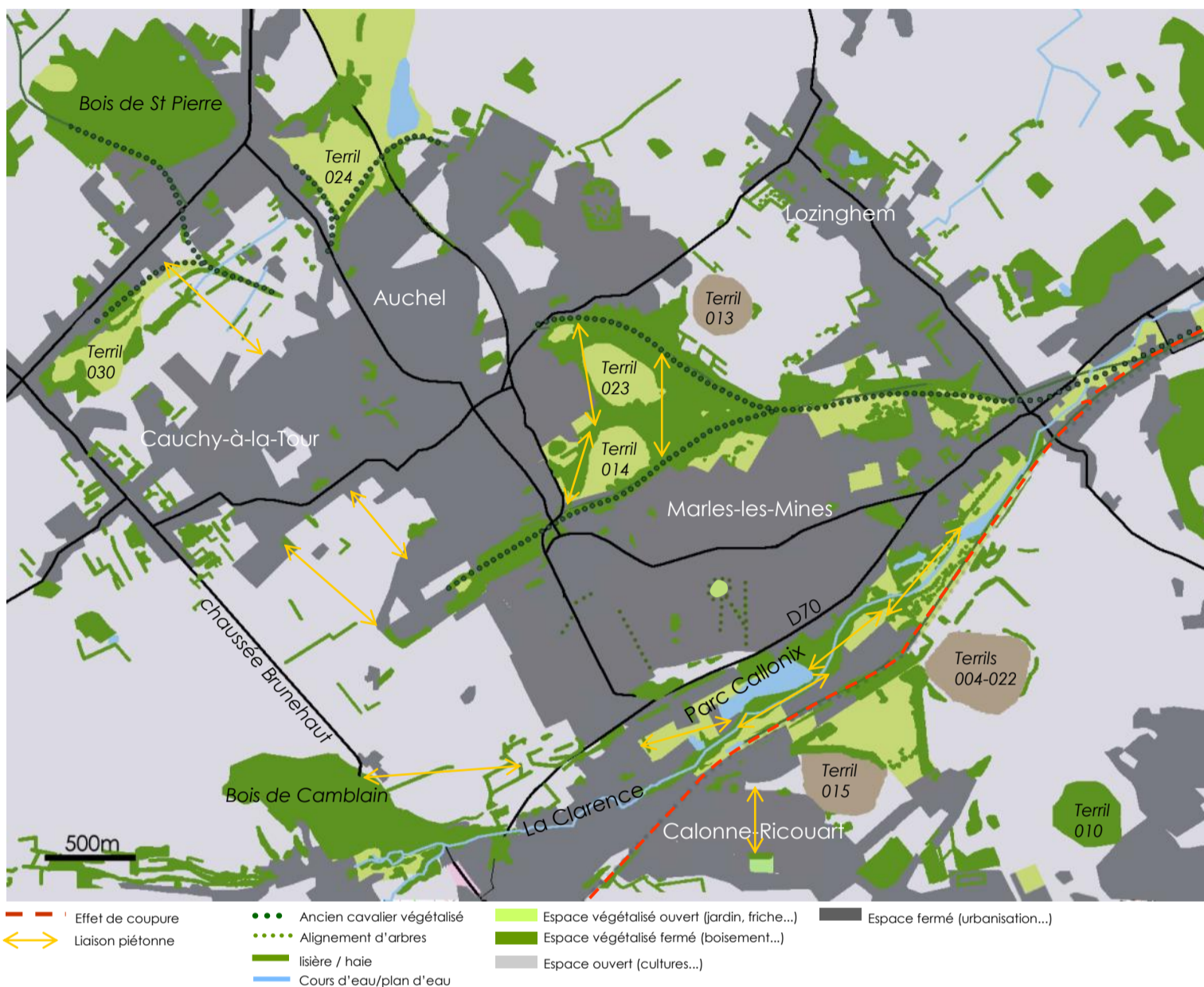
## 2. L'identité minière dans le paysage actuel

### 2.2 Structures et identités paysagères

Les lisières agricoles revêtent ici une importance capitale dans la perception de certains éléments du paysage. Elles permettent à certains terrils (004 et 022 de Marles, 013 de Lozinghem, 014 d'Auchel) de prendre toute leur monumentalité, par les effets de reculs, perspectives, dégagements qu'elles occasionnent. Elles permettent également de maintenir une perméabilité dans les continuités qui s'établissent ici entre trame verte (formée par les anciens cavaliers, boisements, espaces en friche ou re-naturés) et trame bleue (vallée de la Clarence).

La carte ci-contre nous permet également de remarquer que de nombreux espaces naturels ou de friches sont associés aux tracés de sections de cavaliers. Il s'agit d'un potentiel paysager unique pour la valorisation d'une trame verte ou « trame paysagère » mettant en réseau terrils, espaces naturels par des cavaliers requalifiés en chemins piétons ou cyclistes...

La Chaussée Brunehaut, au sud-ouest de l'EPMR, marque une véritable coupure entre monde rural (coteaux cultivés à l'Ouest) et le monde minier (à l'Est). Elle donne également à voir de nombreuses limites toujours grâce au maintien des franges et de poches agricoles en bordure de l'agglomération et des terrils.



## 2. L'identité minière dans le paysage actuel

### 2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage est issu de la « base de donnée générale du patrimoine » de la Mission Bassin Minier

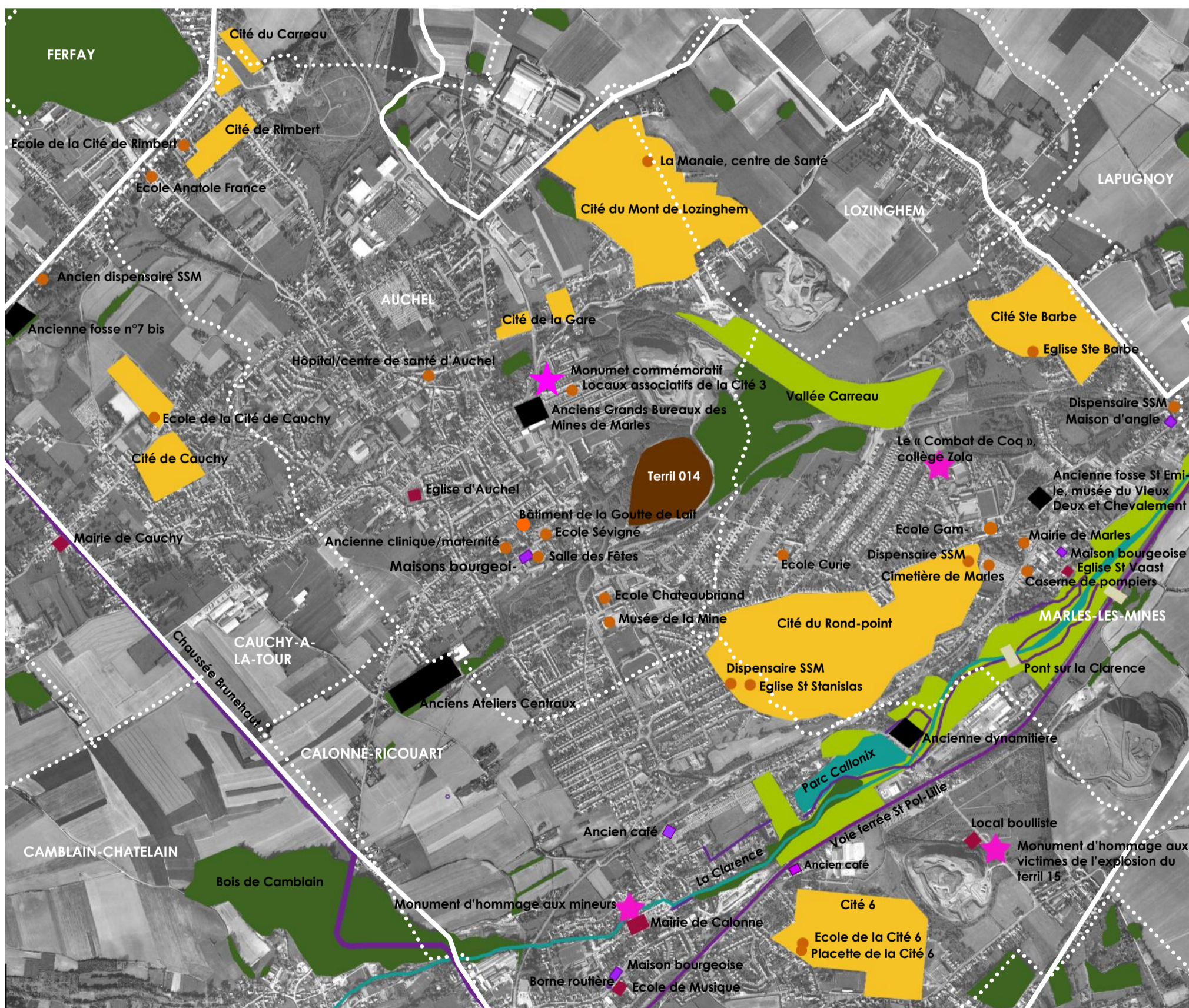
#### TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL

Éléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel

Un certain nombre d'éléments de patrimoine aujourd'hui présents dans le paysage de l'EPMR témoigne de la puissance de la Compagnie des Mines de Marles : Elle a laissé des bâtiments emblématiques telles que les Anciens Grands Bureaux de la Compagnie, la Mairie de Marles???, le magnifique Hôpital / Centre de Santé d'Auchel ou l'Ecole Curie de la Cité de Marles.

Cet EPMR se caractérise par l'importance du nombre de terrils mais surtout par la prédominance du terril 014, véritable centre de gravité de ce paysage. Les cités minières (9% du territoire) toujours perceptibles et compréhensibles dans le paysage actuel, sont également nombreuses, et diversifiées dans leur typologies.

D'autres familles de patrimoine sont également observables, de façon très diffuse dans l'EPMR : patrimoine culturel (églises), infrastructures, patrimoine arboré, et patrimoine naturel, avec le Parc Callonix et les jardins et zones humides du fond de vallée de la Clarence.



#### Éléments liés à l'exploitation minière

- Production
- Terril
- Infrastructure
- Habitat
- Equipement collectif
- Monument commémoratif

#### Éléments non liés à l'exploitation minière

- Patrimoine naturel et paysager
- Boisement
- Habitat/commerce
- Equipement collectif
- Infrastructure

- Limite de l'EPMR (détaillée en synthèse)
- Limite communale

## Auchel · Marles-les-Mines · Calonne-Ricouart

## 2. L'identité minière dans le paysage actuel

## 2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

## TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL

Éléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel. Nb: S12 E101 objet dans le périmètre Unesco Section 12 élément 101

## ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE

| CATEGORIE            | TYPE D'EDIFICE                      |                    | NOM DE L'EDIFICE   | COMMUNE          | COMMUNE 2        | COMMENTAIRES  |
|----------------------|-------------------------------------|--------------------|--|------------------|------------------|---|
| Production           | Fosse                               |                    | Fosse n°2 (fosse Saint Emile)  | MARLES-LES-MINES |                  | actuellement Musée du Vieux-Deux  |
|                      |                                     |                    | Fosse n°7 bis  | CAUCHY-A-LA-TOUR |                  | Plusieurs bâtiments sont conservés et visibles                              |
|                      | Bâtiment d'exploitation             |                    | Ancienne dynamitière   | CALONNE-RICOUART |                  | Le bâtiment est semi-enterré et intégré dans un espace-vert boisé           |
|                      |                                     |                    | Ateliers Centraux d'Auchel   | AUCHEL           |                  | Aujourd'hui les bâtiments servent à différentes entreprises                 |
|                      |                                     |                    | Bâtiment d'extraction, Fosse n°2 (fosse Saint Emile)                   | MARLES-LES-MINES |                  |   |
|                      | Chevalement                         |                    | Chevalement de l'ancienne Fosse St-Emile (puit n° 2) dit du Vieux Deux | MARLES-LES-MINES |                  | S12 E101  |
|                      | Grands bureaux                      |                    | Grands Bureaux de la compagnie des Mines de Marles                     | AUCHEL           |                  | Bâtiment remarquable, actuellement lycée Lavoisier                          |
| Terril               | Terri monumental, mémoire et signal |                    | Terril 014 d'Auchel  | AUCHEL           |                  | Accessibilité du sommet possible et point de vue unique sur l'EPMR S12 E101 |
| Habitat              | Cité remarquable                    | Cité jardin        | Cité du Rond-Point   | CALONNE-RICOUART | MARLES-LES-MINES |   |
|                      |                                     | Corons             | Cité Rimbert   | AUCHEL           |                  | S12 E105 A  |
|                      |                                     | Cité moderne       | Cité du Mont de Lozinghem  | AUCHEL           | LOZINGHEM        |   |
|                      | Cité témoin                         | Cité pavillonnaire | Cité n°6   | CALONNE-RICOUART |                  |   |
|                      |                                     | Cité pavillonnaire | Cité de Cauchy   | CAUCHY-A-LA-TOUR |                  |   |
|                      |                                     | Cité pavillonnaire | Cité Sainte Barbe  | MARLES-LES-MINES |                  |   |
|                      |                                     | Corons             | Cité du Carreau  | AUCHEL           |                  |   |
|                      |                                     | Corons             | Cité de la Gare  | AUCHEL           |                  |   |
|                      | Maison d'ingénieur / d'employé      |                    | Cité 6, maisons d'ingénieurs : Rue de Blangy / Avenue du Carreau       | CALONNE-RICOUART |                  |   |
|                      |                                     |                    | Cité 6, maisons d'employés : Rue de Noeux / Rue de Blangy              |                  |                  |   |
| Équipement collectif | Ecole                               |                    | Ecole Chateaubriand  | AUCHEL           |                  |   |
|                      |                                     |                    | Ecole de la Cité de la Gare  | AUCHEL           |                  |   |
|                      |                                     |                    | Ecole de la Cité de Rimbert  | AUCHEL           |                  | Rue Lamartine, dans la Cité de Rimbert S12 E105 B                           |
|                      |                                     |                    | Ecole Anatole France   | AUCHEL           |                  |   |
|                      |                                     |                    | Ecole de la Cité n°6   | CALONNE-RICOUART |                  |   |
|                      |                                     |                    | Ecole de la Cité de Cauchy   | CAUCHY-A-LA-TOUR |                  |   |
|                      |                                     |                    | Ecole Curie  | MARLES-LES-MINES |                  | Rue de Marseille. Très beaux bâtiments.                                     |
|                      |                                     |                    | Ecole Sévigné  | AUCHEL           |                  | Rue du Dr Laennec. Etablissement fermé                                      |
|                      |                                     |                    | Ecole de la Cité de Marles, bvd Léon Gambetta                          | MARLES-LES-MINES |                  | Un bâtiment imposant, face au cimetière                                     |

## 2. L'identité minière dans le paysage actuel

## 2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

## TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL (SUITE)

Éléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.

## ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE (SUITE)

| ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE (SUITE)    |                          |  |                  |  |   |
|---|--------------------------|--|------------------|--|---|
| Équipement collectif                              | Edifice religieux        | Eglise de la Cité du Rond-Point                              | CALONNE-RICOUART |  | Eglise Polonaise , assez discrète, peu visible  |
|   |                          | Eglise Sainte-Barbe  | MARLES-LES-MINES |  | Ornements remarquables figurant Ste Barbe, et un chevalement  |
|   | Sécurité Sociale Minière | Centre SSM d'Auchel  | AUCHEL           |  |   |
|   |                          | Clinique chirurgicale et maternité                           | AUCHEL           |  | Rue du Dr Laennec. Fermée en 2006. Un programme de reconversion des bâtiments de la clinique en logements est prévu |
|   |                          | Dispensaire SSM  | AUCHEL           |  |   |
|   |                          | Cabinet du docteur Rémi Poulain                              | CALONNE-RICOUART |  | Rue André Mancey  |
|   |                          | Centre de consultation pour nourrissons                      | CALONNE-RICOUART |  |   |
|   |                          | Dispensaire de la Cité 6, rue des Presles                    | CALONNE-RICOUART |  |   |
|   |                          | Dispensaire  | CALONNE-RICOUART |  |   |
|   |                          | Dispensaire  | CAUCHY-A-LA-TOUR |  | Aujourd'hui le bâtiment est une pharmacie   |
|   |                          | Dispensaire  | MARLES-LES-MINES |  | Rue d'Amiens, proche du cimetière   |
|   |                          | Dispensaire  | MARLES-LES-MINES |  | Au bas de la Rue Paul Vaillant-Couturier, D188, près du Rond Point  |
|   |                          | Hôpital / centre de santé                                    | AUCHEL           |  | Bâtiments remarquables  |
|   |                          | La Manaie, maison de santé et de cures médicales             | AUCHEL           | LOZINGHEM  | Au cœur de la Cité de Lozingshem  |
|   | Autre équipement         | Bâtiment de la Goutte de Lait                                | AUCHEL           |  | Av. du gal de Gaulle. Frise remarquable sur la façade<br>S12 E103   |
|   |                          | Hôtel de Ville de Marles                                     | MARLES-LES-MINES |  | Cet édifice a été en partie financé par les Mines de Marles   |
|   |                          | Caserne de Pompiers  | MARLES-LES-MINES |  | Rue Pasteur   |
|   |                          | Cimetière de Marles  | MARLES-LES-MINES |  | Le porche d'entrée porte le sigle des Mines de Marles   |
|   |                          | Bureau de Poste  | MARLES-LES-MINES |  | Tout proche de l'entrée du cimetière, rue d'Amiens  |
|   |                          | Salle des Fêtes  | AUCHEL           |  | Près de l'ancienne fosse 5  |
| Bâtiment associatif de la cité 3 / Ancienne Ecole |                          | AUCHEL   |                  | Rue des Ecoles. Bâtiment en mauvais état, souffrant d'un affaissement minier |   |
| Place publique commerçante de la Cité 6           |                          | CALONNE-RICOUART   |                  |  |   |
| Culture   | Musée                    | Musée de la Mine   | AUCHEL           |  | Bvd de la Paix  |
| Monument commémoratif                             | Sculpture                | Monument d'hommage aux mineurs                               | CALONNE-RICOUART |  | Situé derrière la Mairie, au bord de la Clarence  |
|   | Sculpture                | Monument d'hommage aux victimes de l'explosion du terril 015 | CALONNE-RICOUART |  | Rue du Mont St Eloi, Cité de Quennehem  |
|   | Sculpture                | Le « Combat de Coq » d'Edouard pignon – collègue Emile Zola  | MARLES-LES-MINES |  |   |
|   | Sculpture                | Monument aux morts   | AUCHEL           |  | S12 E104  |
| Infrastructure                                    | Ouvrage d'art            | Passage sous pont (sous voie ferrée)                         | MARLES-LES-MINES |  | Rue du Marais   |
|   |                          | Pont (au dessus de la Clarence)                              | MARLES-LES-MINES |  | Ce pont menait à l'ancienne fosse n°2   |
|   |                          | Pont sur la Clarence   |                  |  | Ce pont permettait à l'ancien cavalier de franchir la Clarence  |

## 2. L'identité minière dans le paysage actuel

## 2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

## TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL (SUITE)

Éléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.

## ELEMENTS NON LIES A L'EXPLOITATION MINIERE

| CATEGORIE                      | TYPE  | NOM                                   | COMMUNE          | COMMUNE 2          | COMMENTAIRES   |
|--------------------------------|---|---------------------------------------|------------------|--------------------|--|
| Patrimoine naturel et paysager | Cours d'eau   | La Clarence                           | CALONNE-RICOUART | MARLES-LES-MINES   |  |
|                                | Jardin-Parc   | Parc Callonix                         | CALONNE-RICOUART |                    |  |
|                                |   | Parc public au bord de la Clarence    | MARLES-LES-MINES |                    |  |
|                                | Forêt/Bois  | Bois de Camblain                      | CALONNE-RICOUART | CAMBLAIN-CHÂTELAIN |  |
|                                |   | Bois de St Pierre                     | AUCHEL           |                    |  |
|                                |   | Haies bocagères                       | AUCHEL           | MARLES-LES-MINES   | sur les hauteurs de la vallée Carreau, aux «Champs Dorés »         |
|                                |   | Alignement d'arbres                   | CAUCHY-A-LA-TOUR |                    | Derrière les anciens bâtiments de la fosse 7bis                    |
|                                | Relief  | Fond de vallée de la Clarence         | CALONNE-RICOUART |                    |  |
| Coteau de la vallée Carreau    |   | AUCHEL                                | MARLES-LES-MINES |                    |  |
| Habitat                        | Maison  | Maison bourgeoise                     | CALONNE-RICOUART |                    | Rue André Mancey   |
|                                |   | Maison d'angle                        | MARLES-LES-MINES |                    | Sur le rond point, à l'entrée sud de Marles                        |
|                                |   | Maison                                | MARLES-LES-MINES |                    | Dans la rue menant à l'Eglise St Vaast                             |
|                                |   | Maisons bourgeoises                   | AUCHEL           |                    | Face à l'ancien hôpital-maternité de la SSM                        |
| Equipement collectif           | Edifices religieux                                      | Eglise Saint Vaast                    | MARLES-LES-MINES |                    |  |
|                                |   | Eglise et place de l'Eglise           | AUCHEL           |                    | Au cœur du vieux village d'Auchel                                  |
|                                |   | Petite chapelle                       | CAUCHY-A-LA-TOUR |                    | Rue Marcel Grébaut   |
|                                | Equipement de service public                            | Hôtel de Ville de Calonne-Ricouart    | CALONNE-RICOUART |                    |  |
|                                |   | Mairie                                | CAUCHY-A-LA-TOUR |                    |  |
|                                |   | Local des bouillistes                 | CALONNE-RICOUART |                    | Rue du Mont St Eloi, équipement lié à l'ancienne Cité de Quennehem |
|                                |   | Ecole de musique                      | CALONNE-RICOUART |                    | Rue André Mancey   |
| Monument commémoratif          | Le Combat de coq d'Edouard Pignon — collègue Emile Zola | MARLES-LES-MINES                      |                  |                    |  |
| Activité                       | Commerce  | Ancien café                           | CALONNE-RICOUART |                    | Rue Auguste Delattre   |
|                                | Commerce  | Ancien café de la Cité 6              | CALONNE-RICOUART |                    | Rue Latérale   |
| Infrastructure                 | voie ferrée   | Voie ferrée St Pol-Lille              | CALONNE-RICOUART | MARLES-LES-MINES   |  |
|                                | Borne routière  | Ancienne borne routière               | CALONNE-RICOUART |                    | Rue André Mancey   |
|                                | chemin  | Venelle piétonne longeant la Clarence | CALONNE-RICOUART |                    |  |

## 2. L'identité minière dans le paysage actuel

### 2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

#### TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL (SUITE)

Éléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.

#### ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE

##### Production



Le chevalement de l'ancienne fosse n°2 (Fosse Ste Emile), actuellement musée du Vieux-Deux

Les anciens ateliers centraux d'Auchel



Les anciens Bureaux de la Compagnie des Mines de Marles (lycée Lavoisier)

L'ancienne dynamitière de Calonne



Ancienne fosse n°7 bis, Cauchy-à-la-Tour

##### Terril



Le terril 014 d'Auchel

## 2. L'identité minière dans le paysage actuel

### 2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL (SUITE)

Éléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.

#### ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE

Habitat



Cité du Rond-Point: Calonne Rocouart /Marles les Mines



Le grand espace public central de la Cité du Rond-Point



L'Eglise St Stanislas de la Cité du Rond-Point



Cité du Rond-Point



Cité du Rond-Point



Cité du Carreau Auchel



Cité du Carreau Auchel



Cité de la Gare Auchel



Cité de la Gare Auchel



Ecole de la Cité 6 Calonne-Ricouart



Cité 6, Calonne-Ricouart



Cité 6, rue l'Ecrivain Calonne-Ricouart



## 2. L'identité minière dans le paysage actuel

### 2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

#### TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL (SUITE)

Éléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.

#### ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE



Placette et commerces, Cité 6



Maison d'ingénieur, Cité 6



Maison d'employés, Cité 6



Café de la Cité 6



Ecole de la Cité de Rimbert, Auchel



Ecole, Cité de Rimbert, Auchel



Cité de Rimbert, Auchel



Venelle piétonne,



Cité de Rimbert, Auchel



Ecole de la Cité de Cauchy



Cité de Cauchy, Cauchy-à-la-Tour



Cité de Cauchy, Cauchy-à-la-Tour



Cité Sainte Barbe, Marles les Mines



Cité 5, Auchel



Cité 5, Auchel



Cité 5, Auchel



Cité 5, Auchel

## 2. L'identité minière dans le paysage actuel

### 2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL (SUITE)

Éléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.

#### ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIÈRE

Equipements collectifs



Cimetière des Mines de Marles



Ecole Gambetta de Marles



Vue ancienne de l'Ecole Gambetta



Caserne de pompiers des Mines de Marles



Le sigle des Mines de Marles



Hôtel de Ville de Marles



Vue aérienne du centre de Marles



Bureau de Poste des Mines de Marles



Salle des Fêtes, Auchel



Ecole Sévigné, Auchel



Le Musée de la Mine à Auchel



Bâtiment des associations, Cité 3

## 2. L'identité minière dans le paysage actuel

### 2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

#### TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL (SUITE)

Éléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.

#### ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE

Equipements collectifs



Ecole Chateaubriand, Auchel



Ecole Curie, Cité de Marles



Eglise Sainte Barbe, Marles les Mines



Eglise St Stanislas, Cité du Rond-Point



Bâtiment de la Goutte de Lait, Auchel



La Manœie, maison de repos, Auchel



Centre médical général, Auchel



Centre médical général, Auchel



Logements de fonction du centre médical d'Auchel

## 2. L'identité minière dans le paysage actuel

### 2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

#### TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL (SUITE)

Éléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.

#### ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE

Equipements collectifs



Dispensaire SSM, près de l'Eglise St Stanislas, Cité du Rond-Point, Auchel???



Ancien dispensaire SSM, reconverti en pharmacie, à Cauchy-à-la-Tour



Ancienne clinique/maternité d'Auchel



Dispensaire, près du cimetière de Marles



Dispensaire, au bas de la route de Lozinghem, Marles



Dispensaire de la Cité 6



Ancien bâtiment SSM, Cabinet du Dr Poulain, Calonne-Ricouart



#### Monument commémoratif



Monument d'hommage aux victimes de l'explosion du terril 15, Calonne-Ricouart



Monument d'hommage aux mineurs, Calonne-Ricouart

#### Infrastructure



Pont ferroviaire au dessus de la Clarence, Marles



Passage sous pont, sous voie ferrée, Marles-les-Mines



Pont au dessus de la Clarence, Marles-les-Mines

## 2. L'identité minière dans le paysage actuel

### 2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

#### TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL (SUITE)

Éléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.

#### ELEMENTS NON LIES A L'EXPLOITATION MINIERE

##### Patrimoine naturel et paysager



Le coteau de la Vallée Carreau, vers le nord d'Auchel



La Vallée Carreau depuis le terril 014



Haies bocagères sur les hauteurs d'Auchel et Marles



Parc public le long de la Clarence, Marles



La Clarence, Marles



Bassin d'orage de la Clarence, Marles



La Clarence, vers l'entreprise Faurecia, Marles



Plan d'eau du Parc Calonnix, Calonne-Ricouart



Parc Callonix et plan d'eau, Calonne



Parc le long de la Clarence, Marles



Alignement d'arbres, derrière l'ancienne fosse 7 bis

##### Equipements publics



Eglise St Vaast, Marles-les-Mines



Eglise et place du centre d'Auchel



Chapelle, Cauchy-à-La-Tour



Local bouilliste de l'ancienne cité de Quennehem, Calonne-Ricouart

## 2. L'identité minière dans le paysage actuel

### 2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

#### ELEMENTS TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES

Éléments dont l'état de conservation ou la transformation de leur environnement, perturbent leur évidence dans le paysage actuel.

#### ELEMENTS NON LIES A L'EXPLOITATION MINIERE (SUITE)

##### Habitat



Ecole de Musique, Calonne-Ricouart



Mairie de Cauchy-à-la-Tour



Mairie de Calonne-Ricouart



Maison bourgeoise, Calonne-Ricouart



Maison bourgeoise ornée, Marles-les-Mines



Maison d'angle, au rond-point d'entrée de Marles-les-Mines



Maison bourgeoise, Auchel



Ancien café, Calonne-Ricouart

##### Infrastructures



Barrière privative en ciment, Marles



Venelle piétonne, Calonne



Voie ferrée St Pol-Lille



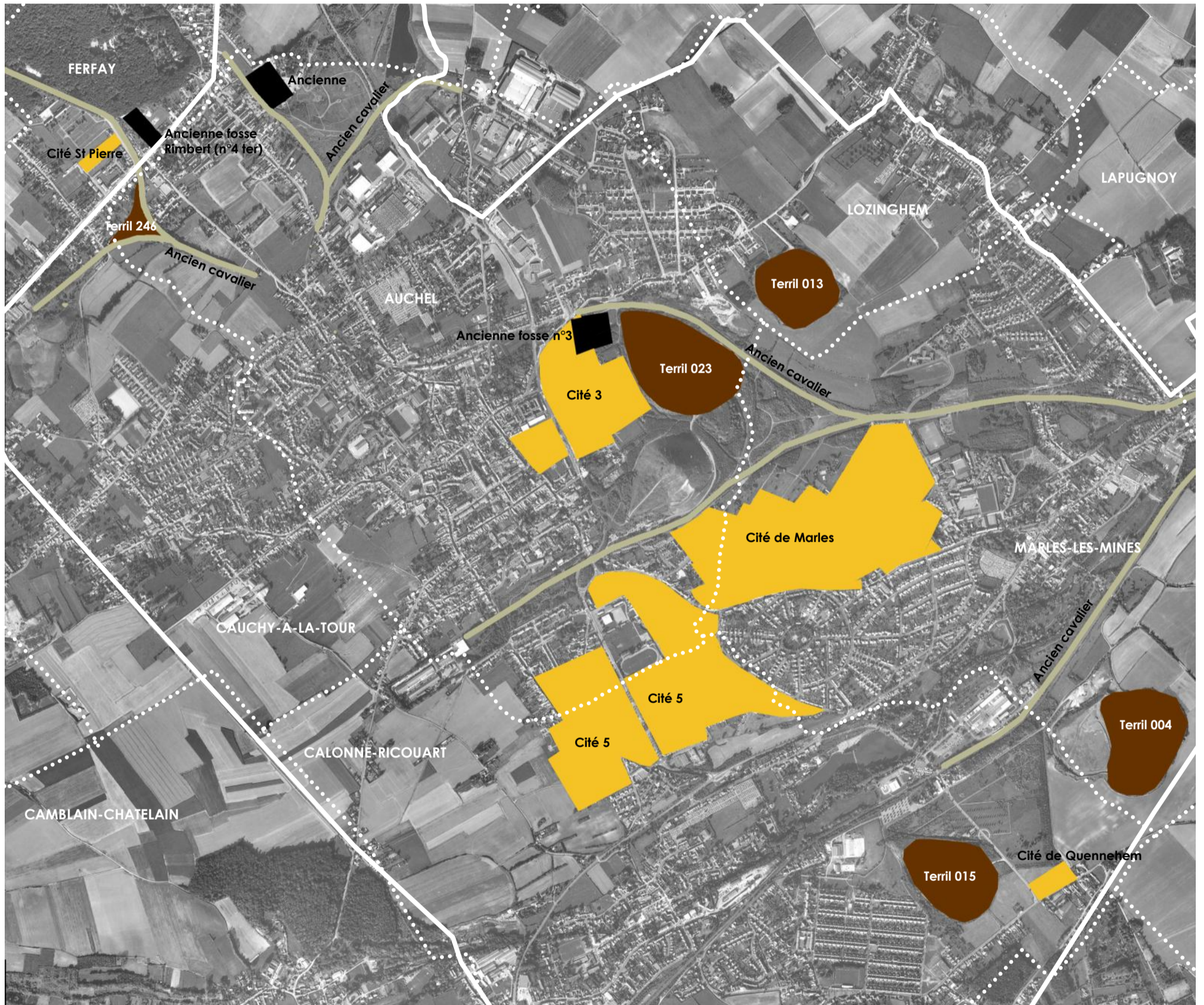
Borne routière, Calonne-Ricouart

## 2. L'identité minière dans le paysage actuel

### 2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

#### ELEMENTS EN PARTIE PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES

Éléments dont l'état de conservation ou la transformation de leur environnement, perturbent leur évidence dans le paysage actuel.



#### Éléments liés à l'exploitation minière

- |            |                |
|------------|----------------|
| Production | Infrastructure |
| Terril     | Habitat        |

- |  |
|--|
| Limite de l'EPMP (détaillée en synthèse) |
| Limite communale                         |

## 2. L'identité minière dans le paysage actuel

### 2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

#### ELEMENTS EN PARTIE PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES

Éléments dont l'état de conservation ou la transformation de leur environnement, perturbent leur évidence dans le paysage actuel.

#### ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE

| CATEGORIE      | TYPE                    |                    | NOM                                    | COMMUNE          | COMMUNE 2        | COMMENTAIRES   |
|----------------|-------------------------|--------------------|--|------------------|------------------|--|
| Terril         | Terril mémoire          |                    | T 015                                  | CALONNE-RICOUART |                  |  |
|                | Terril nature et loisir |                    | T 246 (cavalier)                       | AUCHEL           |                  |  |
|                | Terril signal           |                    | T 004                                  | MARLES-LES-MINES |                  |  |
|                | Autre terril            |                    | T 013                                  | LOZINGHEM        |                  |  |
|                |                         |                    | T 023                                  | AUCHEL           |                  |  |
| Habitat        | Cité témoin             | Cité pavillonnaire | Cité de Marles                         | AUCHEL           | MARLES-LES-MINES |  |
|                |                         |                    | Cité de Quennehem                      | CALONNE-RICOUART |                  | Seulement six maisons subsistent en haut du coteau, les autres ont été détruites suite aux dégradations issues de l'explosion du terril 15 |
|                | Cité témoin             | Corons             | Cité n°3 d'Auchel                      | AUCHEL           |                  | Plusieurs rangs de corons ont disparu  |
|                |                         |                    | Cité n°5 d'Auchel                      | AUCHEL           | CALONNE-RICOUART |  |
|                |                         |                    | Cité Saint Pierre                      | AUCHEL           |                  | Seulement quelques maisons subsistent, une partie de la cité a été rasée et remplacée par un programme de logements neufs                  |
| Infrastructure | Cavalier                |                    | Portion de cavaliers                   | CALONNE-RICOUART |                  |  |
|                |                         |                    | Portion de cavaliers                   | MARLES-LES-MINES |                  |  |
|                |                         |                    | Portion de cavalier                    | AUCHEL           |                  | Vers l'ancienne fosse n°5 et les anciens ateliers centraux   |
| Production     | Fosse                   |                    | Ancienne fosse 3                       | AUCHEL           |                  |  |
|                | Fosse                   |                    | Ancienne fosse 4                       | AUCHEL           |                  | Une entreprise, qui exploite le terril 24, est implantée sur le site   |
|                | Fosse                   |                    | Ancienne fosse Rimbert, ou fosse 4 ter | AUCHEL           |                  | Des entreprises sont aujourd'hui implantées sur ce petit site  |

#### ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE

##### Production



Mur de l'ancienne fosse n°3 d'Auchel



L'ancienne fosse n°3



L'ancienne fosse Rimbert (ou fosse 4 ter), aujourd'hui petite zone d'activités.



L'ancienne fosse n°4 d'Auchel



Le mur de l'ancienne fosse n°4 d'Auchel et les toits



# Auchel · Marles-les-Mines · Calonne-Ricouart

## 2. L'identité minière dans le paysage actuel

### 2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

#### ELEMENTS EN PARTIE PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES

Éléments dont l'état de conservation ou la transformation de leur environnement, perturbent leur évidence dans le paysage actuel.

Terrils



Le terril 015 à Calonne-Ricouart, en exploitation



Le terril 015, en exploitation, au premier plan



Le terril 004 et le terril 022 à Marles-les-Mines, tous les deux en



Le terril 023 d'Auchel, depuis la Cité 3



Le terril 023 d'Auchel, en exploitation



Le terril 013 d'Auchel, en exploitation



Le terril/ cavalier 246, un cordon boisé



Habitat



Les restes de la Cité de Quennehem



Les derniers corons de la Cité Saint-Pierre



La Cité de Marles, depuis le terril 014



La Cité de Marles, depuis le terril 014

# Auchel · Marles-les-Mines · Calonne-Ricouart

## 2. L'identité minière dans le paysage actuel

### 2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

#### ELEMENTS EN PARTIE PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES

Éléments dont l'état de conservation ou la transformation de leur environnement, perturbent leur évidence dans le paysage actuel.



La Cité de Marles



Cité 3



La Cité 3 depuis la D183 E



Les corons de la Cité 3



La Cité 5



## 2. L'identité minière dans le paysage actuel

### 2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

#### ELEMENTS EN PARTIE PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES

Éléments dont l'état de conservation ou la transformation de leur environnement, perturbent leur évidence dans le paysage actuel.

#### Infrastructure



Ancien cavalier, Marles-les-Mines



Ancien cavalier, Marles-les-Mines



Ancien cavalier, au pied du terril 014, Auchel / Marles-les-Mines



Ancien cavalier, Marles-les-Mines



Ancien cavalier, près de l'ancienne fosse n°5 et vers les anciens ateliers centraux d'Auchel



## 2. L'identité minière dans le paysage actuel

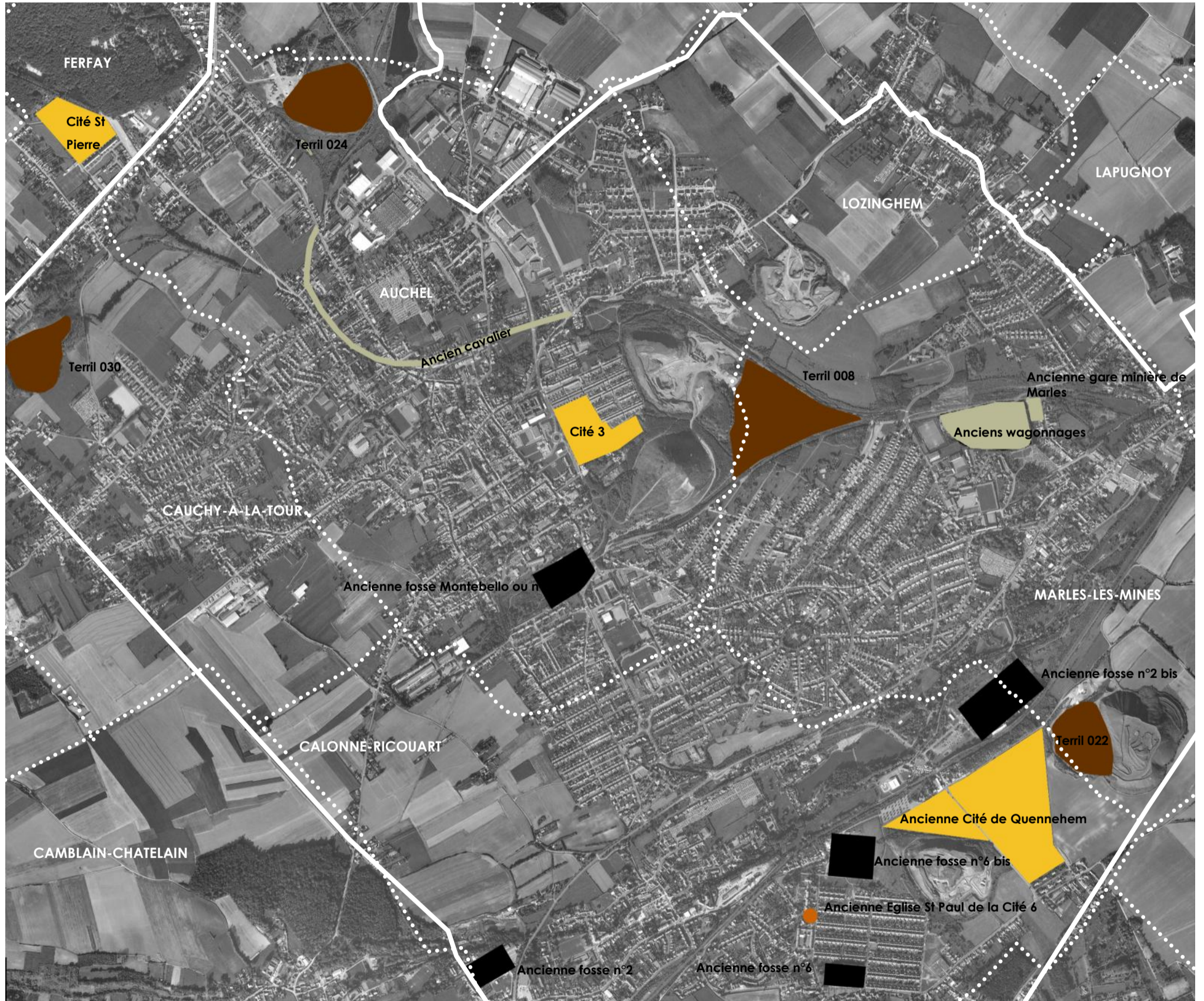
### 2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

#### ELEMENTS PEU PERCEPTIBLES OU TROP DENATURES POUR ETRE COMPREHENSIBLES

Éléments dont l'état de conservation ou la transformation de leur environnement induit une identification difficile dans le paysage actuel.

#### ELEMENTS RECEMMENT DISPARUS

Éléments dont l'emplacement, parfois laissé vide, est toujours perceptible.



#### Éléments liés à l'exploitation minière

- |            |                |                      |
|------------|----------------|----------------------|
| Production | Infrastructure |                      |
| Terril     | Habitat        | Equipement collectif |

- |  |  |
|--|--|
|  | Limite de l'EPMR (détaillée en synthèse) |
|  | Limite communale                         |

## 2. L'identité minière dans le paysage actuel

### 2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

#### ELEMENTS PEU PERCEPTIBLES OU TROP DENATURES POUR ETRE COMPREHENSIBLES

Éléments dont l'état de conservation ou la transformation de leur environnement induisent une identification difficile dans le paysage actuel.

| ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE |                          |                                  |                  |                  |  |
|--|--------------------------|----------------------------------|------------------|------------------|--|
| CATEGORIE                              | TYPE                     | NOM                              | COMMUNE          | COMMUNE 2        | COMMENTAIRES   |
| Terril                                 | Terril signal            | T 022                            | CALONNE-RICOUART | MARLES-LES-MINES |  |
|  | Terril nature et loisirs | T 008                            | MARLES-LES-MINES |                  |  |
|  | Terril mémoire           | T 024                            | AUCHEL           |                  |  |
|  | Autre terril             | T 030                            | CAUCHY-A-LA-TOUR |                  | A été remodelé et recouvert de plantations. Peu visible. |
| Infrastructure                         | Cavalier                 | Portions de cavalier             | AUCHEL           |                  |  |
| Production                             | Fosse                    | Ancienne fosse Montebello ou n°5 | AUCHEL           |                  |  |
|  |                          | Ancienne fosse n°6               | CALONNE-RICOUART |                  | Actuellement stade Stanis Warinski                       |
|  |                          | Ancienne fosse n°6 bis           | CALONNE-RICOUART |                  | Actuellement centre équestre                             |
|  |                          | Ancienne fosse n°2 bis           | MARLES-LES-MINES |                  | Entreprise Faurecia implantée à cet endroit              |
|  |                          | Ancienne fosse n°2               | CALONNE-RICOUART |                  | Actuellement bâtiments d'activités                       |
|  |                          | Ancienne fosse n°5               | AUCHEL           |                  | Aujourd'hui, l'espace est boisé                          |

#### ELEMENTS RECEMMENT DISPARUS

Éléments dont l'emplacement, parfois laissé vide, est toujours perceptible

| ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE |                          |                              |                   |                  |   |
|--|--------------------------|------------------------------|-------------------|------------------|---|
| CATEGORIE                              | TYPE                     | NOM                          | COMMUNE           | COMMUNE 2        | COMMENTAIRES  |
| Équipement collectif                   | Edifice religieux        | Eglise St Paul, de la Cité 6 | CALONNE-RICOUART  |                  | Cette église fut détruite en 1976. Un jardin d'enfants a été bâti à cet emplacement |
| Infrastructure                         | Gare                     | Gare minière de Marles       | MARLES-LES-MINES  |                  |   |
|  | Bâtiments d'exploitation | Anciens wagnages             | MARLES-LES-MINES  |                  | Un projet de lotissement est prévu à cet emplacement                                |
| Habitat                                | Cité témoin              | Corons                       | Cité Saint Pierre | AUCHEL           | Une partie importante de la cité a disparu  |
|  |                          |                              | Cité de Quennehem | CALONNE-RICOUART | La majeure partie de la cité a disparu et a été requalifiée en parc paysager        |
|  |                          |                              | Cité n°3          | AUCHEL           | Une partie de la Cité a été démolie, et d'autres démolitions de corons vont suivre  |

#### ELEMENTS PEU PERCEPTIBLES OU TROP DENATURES POUR ETRE COMPREHENSIBLES

Éléments dont l'état de conservation ou la transformation de leur environnement induisent une identification difficile dans le paysage actuel.

Terril



Le terril 30 à Cauchy-à-la-Tour



L'ancien terril 8, à Marles, au fond de la vallée Carreau



Les vestiges du terril 22, à Marles-les-Mines



Le terril 24, d'Auchel

## 2. L'identité minière dans le paysage actuel

### 2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

#### ELEMENTS PEU PERCEPTIBLES OU TROP DENATURES POUR ETRE COMPREHENSIBLES

Éléments dont l'état de conservation ou la transformation de leur environnement induisent une identification difficile dans le paysage actuel.

##### Production



L'ancienne fosse n°6



L'entrée de l'entreprise Faurecia, installée sur l'ancienne fosse n°2 bis



L'ancienne fosse n°5



Vue sur l'ancienne fosse n°6 bis, actuel centre équestre de Calonne-Ricouart



L'ancienne fosse n°6 bis

##### Infrastructure



Derrière l'hôpital-centre de santé, un ancien cavalier devenu rue.

#### ELEMENTS RECEMMENT DISPARUS

Éléments dont l'emplacement, parfois laissé vide, est toujours perceptible

##### Infrastructure



L'emplacement de l'ancienne église St Paul

##### Production



Emprise des anciens wagnages de Marles



L'emprise triangulaire de l'ancienne Cité de Quennehem, et au sud les dernières maisons « témoins » de la Cité



Les « vestiges » de la Cité de Quennehem



Le parc qui a remplacé de l'ancienne Cité de Quennehem



## 2. L'identité minière dans le paysage actuel

### ELEMENTS RECEMMENT DISPARUS

Éléments dont l'emplacement, parfois laissé vide, est toujours perceptible

#### Habitat



La Cité de Marles et ses voies « fantômes », depuis le terril 014



Une voie « fantôme », avec son lampadaire dans la Cité de



Les espaces vacants de la Cité 3



Les espaces vacants de la Cité 3, depuis le terril 14



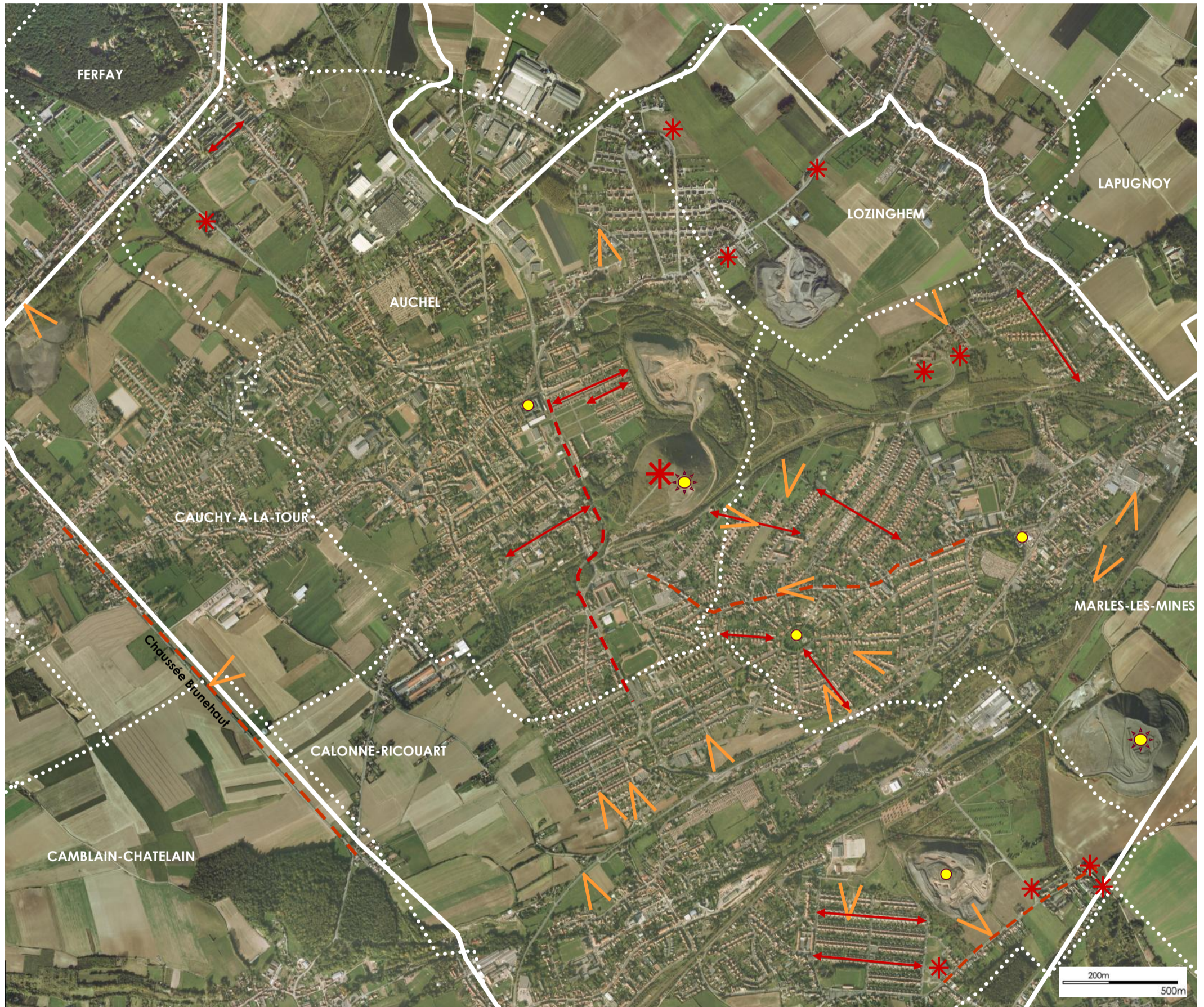
Les tracés de l'ancienne Cité St Pierre

# Auchel · Marles-les-Mines · Calonne-Ricouart

## 2. L'identité minière dans le paysage actuel

### 2.4 Perceptions

Note : Ce repérage, non exhaustif, est réalisé d'après un relevé de terrain effectué en Août 2009



## 2. L'identité minière dans le paysage actuel

### 2.4 Perceptions

Note : Ce repérage, non exhaustif, est réalisé d'après un relevé de terrain effectué en Août 2009

La configuration de l'EPMR, le long de la vallée de la Clarence est déterminante dans la perception du paysage. Elle crée des situations de vis-à-vis d'un versant à l'autre, des effets de balcon et des situations de surplomb qui accentuent la position de certains éléments ou en révèlent d'autres.

#### 4 types de points de vues peuvent être distingués :



##### 1. Panorama remarquable (sur l'EPMR et sur les EPMR voisins) :

Il s'agit d'un point de vue accessible par un petit chemin, le sommet du terril 014. Ce point de vue a été identifié comme remarquable à l'échelle des Grands Paysages du bassin minier. Il permet une vue à 360 degrés.



##### 2. Panorama d'intérêt sur l'EPMR et ses abords

Ces points de vues sont localisés sur des points hauts et sur les franges de l'EPMR, là où les cultures « ouvertes », permettent un dégagement suffisant pour appréhender une partie de l'EPMR. Le relief relativement marqué sur ce site, est un véritable atout et offre, par de nombreuses situations de « surplomb », ces perceptions intéressantes et utiles pour la compréhension du territoire .

##### 3. Perspective ou axe monumental

→ L'organisation orthogonale, la trame viaire et urbaine des cités minières a occasionné certaines perceptions typiques et identitaires de ce territoire. Ces perceptions, mettent en relation le bâti minier et le paysage dans une imbrication et une cohérence forte.

##### 4. Cône de vue sur un ou plusieurs élément(s) d'intérêt patrimonial de l'EPMR

< Ils sont nombreux et sont essentiellement localisés sur les limites avec les parcelles cultivées ou dans l'axe des rues rectilignes des cités minières. Ils proposent des ouvertures larges ou cadrent des perspectives sur un élément d'intérêt patrimonial (le plus souvent un terril) ou un élément « géographique » comme un versant de vallée ou la Clarence.

##### 5. Axe de découverte d'éléments d'intérêt patrimonial

— L'axe rectiligne de la Chaussée concentre un grand nombre de ces points de vue et propose une sorte de panorama « en travelling » sur une partie de l'EPMR. D'autres axes, comme le Bd de la Paix à Auchel ou le Bd Léon Gambetta, à Marles proposent quelques vues en « fenêtre » sur des éléments d'intérêt patrimonial.

#### 2 types de point de repère sont identifiés :



1. Les points de repères perceptibles depuis de nombreux endroits de l'EPMR, et au-delà.

● 2. Les points de repères perceptibles dans un périmètre plus restreint, celui de la commune.

# Auchel · Marles-les-Mines · Calonne-Ricouart

## 2. L'identité minière dans le paysage actuel

### 2.4 Perceptions

Note : Ce repérage, non exhaustif, est réalisé d'après un relevé de terrain effectué en Août 2009

| Panorama remarquable  | Commune 1 | Commune 2 | Commentaires  |
|-----------------------|-----------|-----------|---|
| Terrils 014 <b>A1</b> | AUCHEL    |           | Depuis le haut du terril (altitude 179 mètres, soit une centaine de mètres de surplomb par rapport à la base), vue à 360 ° sur les grands paysages environnants. Les vues très longues portent à 10-15 km au Sud, et à l'Ouest. |

| Panorama d'intérêt sur l'EPMR et ses abords  | Commune 1        | Commune 2 | Commentaires  |
|--|------------------|-----------|---|
| Depuis le haut (nord-est) de la Cité de Lozingshem <b>B1</b>   | LOZINGHEM        |           | Vue lointaine, depuis une situation haute (cote 100), vers le village de Lozingshem et celui d'Allouagne (au nord-est), en contrebas  |
| Depuis la D183, au niveau de la Cité de Lozingshem et du terril 013 <b>B2</b>  |                  |           | Vue depuis une situation haute, vers le fond de la Vallée Carreau et la Cité de Marles au loin  |
| Depuis la D183, entre Lozingshem et le terril 013 <b>B3</b>  |                  |           | Une ouverture du paysage, une situation de plateau qui laisse entrevoir des vues vers le Nord et des vues vers le sud-est vers Calonne  |
| Depuis le Bd Emile Basly <b>B4</b>   | CAUCHY-A-LA-TOUR | AUCHEL    | Une respiration entre deux entités urbaines : une vue depuis un point haut sur le nord d'Auchel et l'ancien cavalier/terrill 246  |
| Depuis le haut de la rue des Alizés, route sinueuse menant en haut du coteau de la Vallée Carreau et à la Cité Ste Barbe <b>B5</b>                       | MARLES-LES-MINES |           | Au sommet de la route, sur la « crête » de la vallée Carreau (cote 85), vue en surplomb sur la vallée Carreau, la Cité de Marles et le centre-bourg de Marles   |
| Depuis une pâture, rue du Sirocco, à l'entrée sud-ouest de la Cité Ste Barbe <b>B6</b>   |                  |           | Vue lointaine, sur Calonne, la vallée de la Clarence, le terril 010 de Bruay et le terril 004   |
| Depuis le chemin de la Buissière, petite route serpentant dans les champs sur les hauteurs de Marles, entre le terril 004 et la D189 <b>B7</b>           |                  |           | Une vue privilégiée de grande qualité sur le paysage minier de Marles-les-Mines qui permet une bonne compréhension de cette partie de l'EPMR : on perçoit très bien l'organisation de la ville et sa topographie : la Cité du Rond-Point et la Cité de Marles en haut, puis le cimetière et la mairie de Marles, et le Chevalement du Vieux-Deux. |
| Depuis le supermarché, au sud-est de la Cité 6 <b>B8</b>   | CALONNE-RICOUART |           | Une vue en « balcon » sur la vallée de la Clarence et Auchel, sur le coteau d'en face avec la Cité du Rond-Point  |
| Depuis le haut de la rue du Mont St Eloi, au niveau des maisons témoins de la Cité de Quennehem <b>B9</b>  |                  |           | Depuis le haut du coteau, une vue panoramique qui donne à voir l'ensemble du Parc de l'ancienne Cité de Quennehem ainsi que le versant opposé de la vallée, avec la Cité du Rond-Point, le terril 014, la Cité 5 d'Auchel et le Bois de Camblain  |
| Depuis la rue de Bruay, point culminant de Calonne-Ricouart, en haut de la Cité de Quennehem, à l'endroit où la rue fait un virage en épingle <b>B10</b> |                  |           | Une vue large et lointaine : on perçoit le terril 010 de Bruay, la forêt du Bois des Dames, les terrils 004-022 et le versant opposé de la vallée, avec Auchel, Marles et le terril 014 d'Auchel  |
| Depuis la D301, au niveau de la polyclinique de Divion, et vers l'entrée de Calonne-Ricouart <b>B11</b>  | DIVION           |           | Une vue « de biais » sur la vallée de la Clarence sur les grands éléments de l'EPMR : la Cité 6, la Cité 5 d'Auchel, le terril 014, le terril 004   |

| Perspectives                                    | Commune 1        | Commune 2 | Commentaires  |
|---|------------------|-----------|---|
| Rue de l'Ecrivain, Cité 6 <b>C1</b>             | CALONNE-RICOUART |           | Axe de composition de la cité à partir duquel s'organisent les espaces  |
| Rue d'Hesdin, Cité 6 <b>C2</b>                  | CALONNE-RICOUART |           | Axe de composition de la cité à partir duquel s'organisent les vues sur la paysage.                                     |
| Rue du Dr Laennec <b>C3</b>                     | AUCHEL           |           | Un axe qui cadre une vue monumentale sur le terril 014  |
| Rue de Moustier, Cité de Rimbart <b>C4</b>      | AUCHEL           |           | Axe de composition de la cité, rectiligne, qui ouvre une perspective sur le terril 024                                  |
| Rue du Milieu, Rue des Ecoles, Cité 3 <b>C5</b> | AUCHEL           |           | Axe de composition de la cité, rectiligne, qui ouvre une perspective sur le terril 023                                  |
| Rue de St Etienne, Cité de Marles <b>C6</b>     | MARLES-LES-MINES |           | Axe de composition de la cité, rectiligne, qui ouvre une perspective sur le terril 014                                  |
| Rue de Toulouse, Cité de Marles <b>C7</b>       | MARLES-LES-MINES |           | Axe de composition de la cité dont les dénivellations offrent des perceptions de la vallée Carreau et du terril 014     |
| Rue d'Armentières, Cité du Rond-Point <b>C8</b> | MARLES-LES-MINES |           | Axe de composition de la cité qui cadre une vue en mettant en scène l'espace-vert central de la Cité du Rond-Point      |
| Rue de Dunkerque, Cité du Rond-Point <b>C9</b>  | MARLES-LES-MINES |           | Axe de composition de la cité qui, par son dénivelé, cadre une vue lointaine sur le coteau de l'autre côté de la vallée |
| Rue de Namur, Cité Ste Barbe <b>C10</b>         | MARLES-LES-MINES |           | Axe, qui grâce à son fort dénivelé, permet une vue plongeante sur la vallée de la Clarence                              |

| Axe de découverte d'éléments d'intérêt patrimonial | Commune 1        | Commune 2        | Commentaires   |
|--|------------------|------------------|--|
| Chaussée Brunehaut <b>D1</b>                       | CALONNE-RICOUART | CAUCHY-A-LA-TOUR | Axe rectiligne qui limite l'EPMR sur l'Ouest et qui permet des points de vue vers Auchel (le centre-bourg et son clocher), et le terril 014  |
| Rue de Bruay <b>D2</b>                             | CALONNE-RICOUART |                  | Rue, qui suit une ligne de crête et permet plusieurs vue en « balcon » sur la vallée : vers la Cité 6, le terril 015, les terrils 004-022, et sur le coteau opposé, des vues vers la Cité du Rond Point, la Cité 5, et le terril 014 |
| D 183 E, Bd de la Paix <b>D3</b>                   | AUCHEL           |                  | Offre une bonne perception des Grands Bureaux des Mines de Marles, de la Cité 3 et du terril 014   |
| Bd Léon Gambetta <b>D4</b>                         | AUCHEL           | MARLES-LES-MINES | Axe majeur qui permet de belles perceptions de la Cité du Rond-Point, et de la Cité de Marles  |
| D 301 <b>D5</b>                                    | DIVION           |                  | Voie rapide en surplomb qui permet une vue d'ensemble de la partie sud de l'EPMR   |

| Point de repère à l'échelle de l'EPMR | Commune 1        | Commune 2 | Commentaires  |
|---------------------------------------|------------------|-----------|---|
| Terril 014 <b>E1</b>                  | AUCHEL           |           | Altitude 180 mètres, soit une centaine de mètres de surplomb par rapport à la base. Terril accessible |
| Terril 004 <b>E2</b>                  | MARLES-LES-MINES |           | Altitude 130 mètres, soit environ 55 mètres de surplomb par rapport à sa base                         |

| Point de repère à l'échelle locale                                  | Commune 1        | Commune 2 | Commentaires   |
|---|------------------|-----------|--|
| Terril 015 <b>F1</b>  | CALONNE-RICOUART |           | Terril en exploitation, et de faible hauteur mais qui par sa dimension importante est relativement visible |
| Hôtel de Ville de Marles <b>F2</b>                                  | MARLES-LES-MINES |           | Bâtiment très imposant   |
| Espace-vert central de la Cité du Rond-Point <b>F3</b>              | MARLES-LES-MINES |           | Espace public fédérateur, servant de repère majeur pour le quartier  |
| Anciens Grand bureaux de la Compagnie des Mines de Marles <b>F4</b> | AUCHEL           |           | Bâtiment emblématique marquant l'entrée dans le centre d'Auchel  |

#### PANORAMA REMARQUABLE



Vue vers le sud-est, vers la Cité de Marles, depuis le terril 014 d'Auchel

## 2. L'identité minière dans le paysage actuel

### 2.4 Perceptions

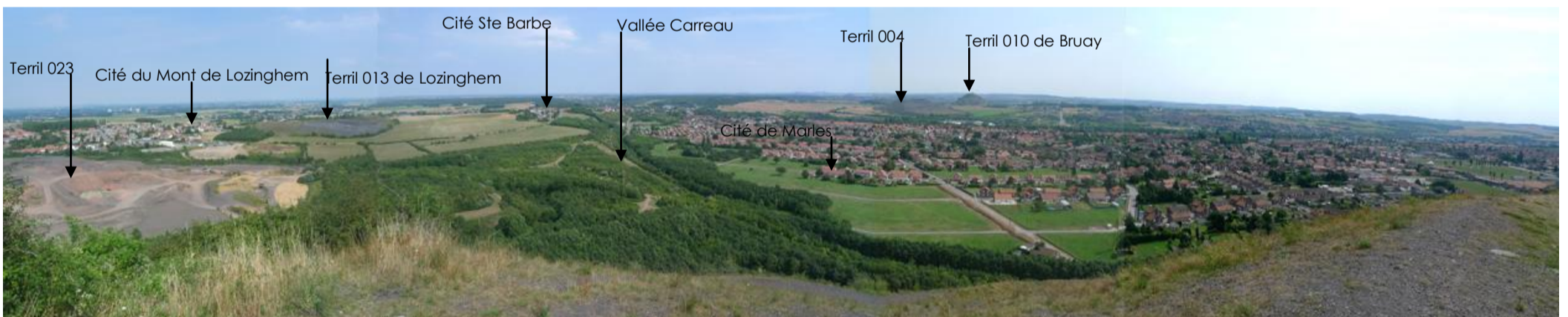
Note : Ce repérage, non exhaustif, est réalisé d'après un relevé de terrain effectué en Août 2009



Vue vers le sud-est depuis le terril 014 d'Auchel



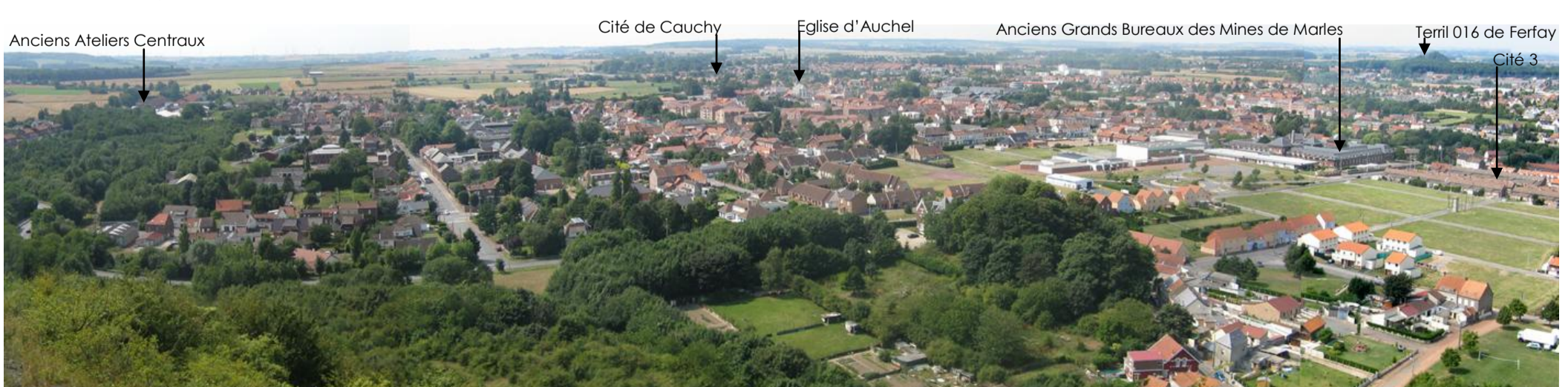
Vue vers le sud-est depuis le terril 014 d'Auchel



Vue vers l'est depuis le terril 014



Vue vers le nord depuis le terril 014



Vue vers l'ouest depuis le terril 014

## 2. L'identité minière dans le paysage actuel

### 2.4 Perceptions

Note : Ce repérage, non exhaustif, est réalisé d'après un relevé de terrain effectué en Août 2009

#### AXE DE DECOUVERTE D'ÉLÉMENTS D'INTÉRÊT PATRIMONIAL



Depuis la Chaussée Brunehaut, on perçoit le terril 014 et le centre d'Auchel avec son clocher



Depuis la D 301, en arrivant sur les hauteurs de Calonne



Depuis l'axe du Bd Gambetta à Marles, des perceptions vers les cités et les terrils



Depuis l'axe de le Bd de la Paix à Auchel, vers la Cité 3

#### PANORAMA D'INTÉRÊT SUR L'EPMR ET SES ABORDS



Depuis le haut de la Cité de Lozinghem, située sur un plateau : une vue lointaine vers Allouagne en contrebas



Depuis les franges de la Cité Ste Barbe, rue du Sirocco, une vue vers l'autre versant de la vallée de la Clarence, jusqu'au terril 010 de Bruay



Vue vers Auchel et Marles, depuis le haut de la Cité 6 (supermarché)



Vue vers Auchel et Marles, depuis le haut de l'ancienne Cité de Quennehem, rue de Bruay : On perçoit à droite les terrils 004-022 et au fond le terril 014 d'Auchel

## 2. L'identité minière dans le paysage actuel

### 2.4 Perceptions

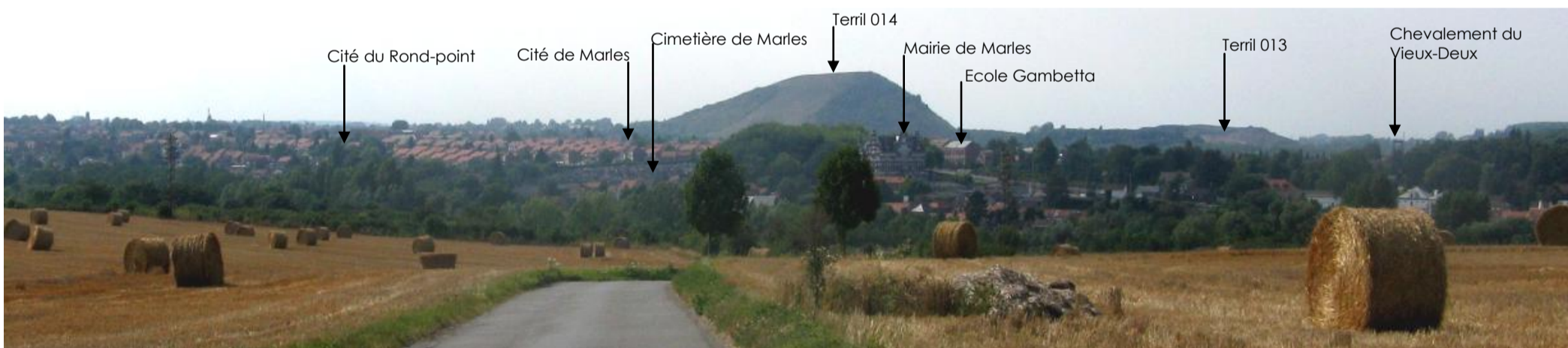
#### PANORAMA D'INTÉRÊT SUR L'EPMR ET SES ABORDS (SUITE)



Depuis le haut de la rue St Eloi, en haut du coteau, à Calonne-Ricouart : vue vers le terril 014 et la Cité du Rond-point



Vue vers Marles et le terril 004, depuis le point le plus haut de Calonne (cote 101)



Depuis une petite voie parallèle à la D189, sur les hauteurs de Marles, une vue emblématique sur la partie de Marles de l'EPMR : une vue sur la vallée de la Clarence, la Cité de Marles, et la Cité du Rond-Point. On perçoit également la mairie et le cimetière de Marles, l'Ecole Gambetta et le Chevalement du Vieux-Deux

#### CÔNE DE VUE



Depuis le bas (partie sud-ouest) de la Cité 5, rue de la Cavée, vers le coteau de Calonne-Ricouart



Depuis le bas (partie sud-est) de la Cité 5, rue de la Meuse



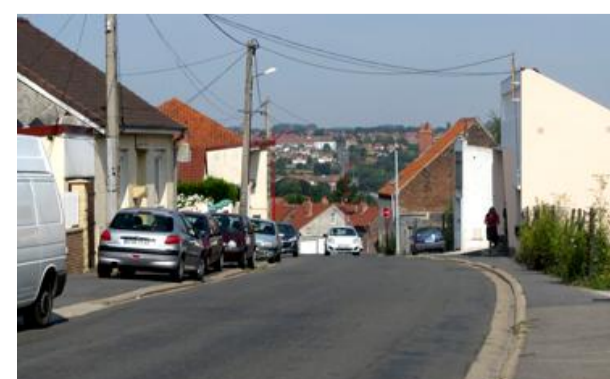
Depuis l'ouest de la Cité de Lozinghem, rue du Cantal



Rue de Cassel, Cité du Rond-Point, vers le terril 010



Rue de Dunkerque, Cité du Rond-Point, vers le coteau sud de la vallée de la Clarence



Depuis la limite entre Calonne et Bruay, rue Casanova, le relief offre une vue lointaine vers Marles.

## 2. L'identité minière dans le paysage actuel

### 2.4 Perceptions

CÔNE DE VUE (SUITE)



Bas de la Cité 6, vue vers le coteau d'en face : on perçoit la Cité du Rond-Point



Depuis le chemin de la Buisnière, sur les hauteurs de Marles (coteau sud)



La Clarence à Marles et le fond de vallée, au niveau de l'Eglise St Vaast à Marles-les-Mines



Vue sur le bassin d'épandage de la Clarence, à Marles



Cité de Marles, vue vers le terril 013 et le coteau de la vallée Carreau

## 2. L'identité minière dans le paysage actuel

### 2.4 Perceptions

#### POINT DE REPERE



Cité du Rond-Point, perception du terril 010 de Bruay



Cité 6, vue vers le terril 014



Cité du Rond-Point, le grand espace planté central



Cité 3, vers le terril 014



Cité de Marles, vers le terril 014



Parc de l'Ancienne Cite de Quennehem, vue vers les terrils 004-022

#### PERSPECTIVE ET AXE MONUMENTAL



Cité 6, vue dans l'axe de la rue d'Hesdin, vers le coteau nord de la vallée de la Clarence et le Bois de Camblain



Cité de Rimbart, perspective sur le terril 024



Depuis la rue du Dr Laennec à Auchel, vue sur le terril 014



Cité 6, vue dans l'axe de la rue de l'Ecrivain, vers le coteau nord de la vallée



Cité 3, perspective vers le terril 023



### 3.1 Limites

■ ■ ■ ■ Limites communales

#### Limites de l'EPMR

— Limite de Concession

— Limite liée à la perception

— Limite liée à une coupure physique (infrastructure routière)

Les limites de l'EPMR se dessinent à partir de critères historiques (limites de concessions, permanence d'un héritage minier, concentration d'éléments remarquables) et paysagers : frontières physiques (liées aux infrastructures, à l'urbanisation, aux espaces agricoles) ou limites plus mouvantes, liées à la perception (points de vues, perspectives remarquables).

Cet EPMR possède une cohérence géographique, car il s'intègre en partie dans la vallée de la Clarence

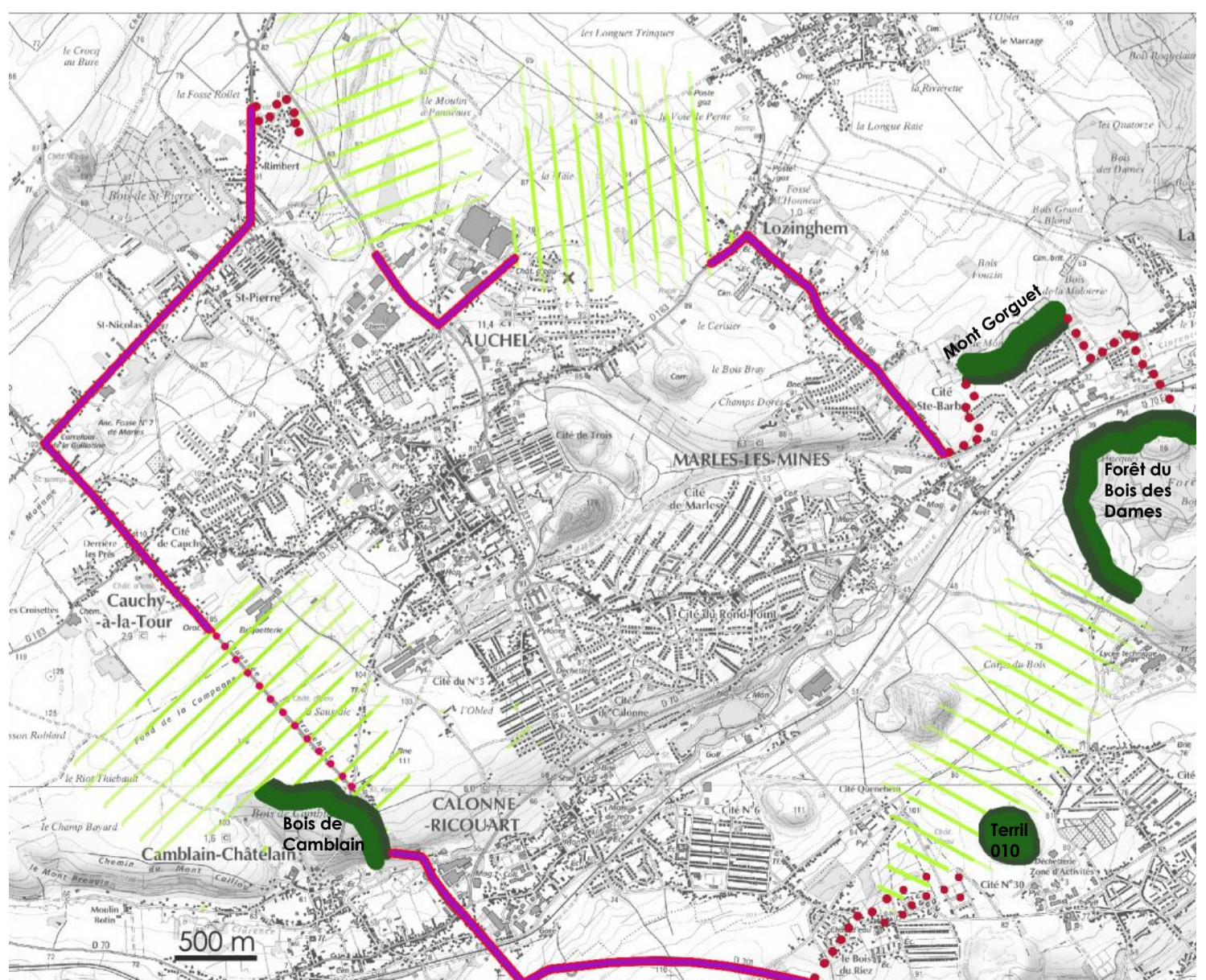
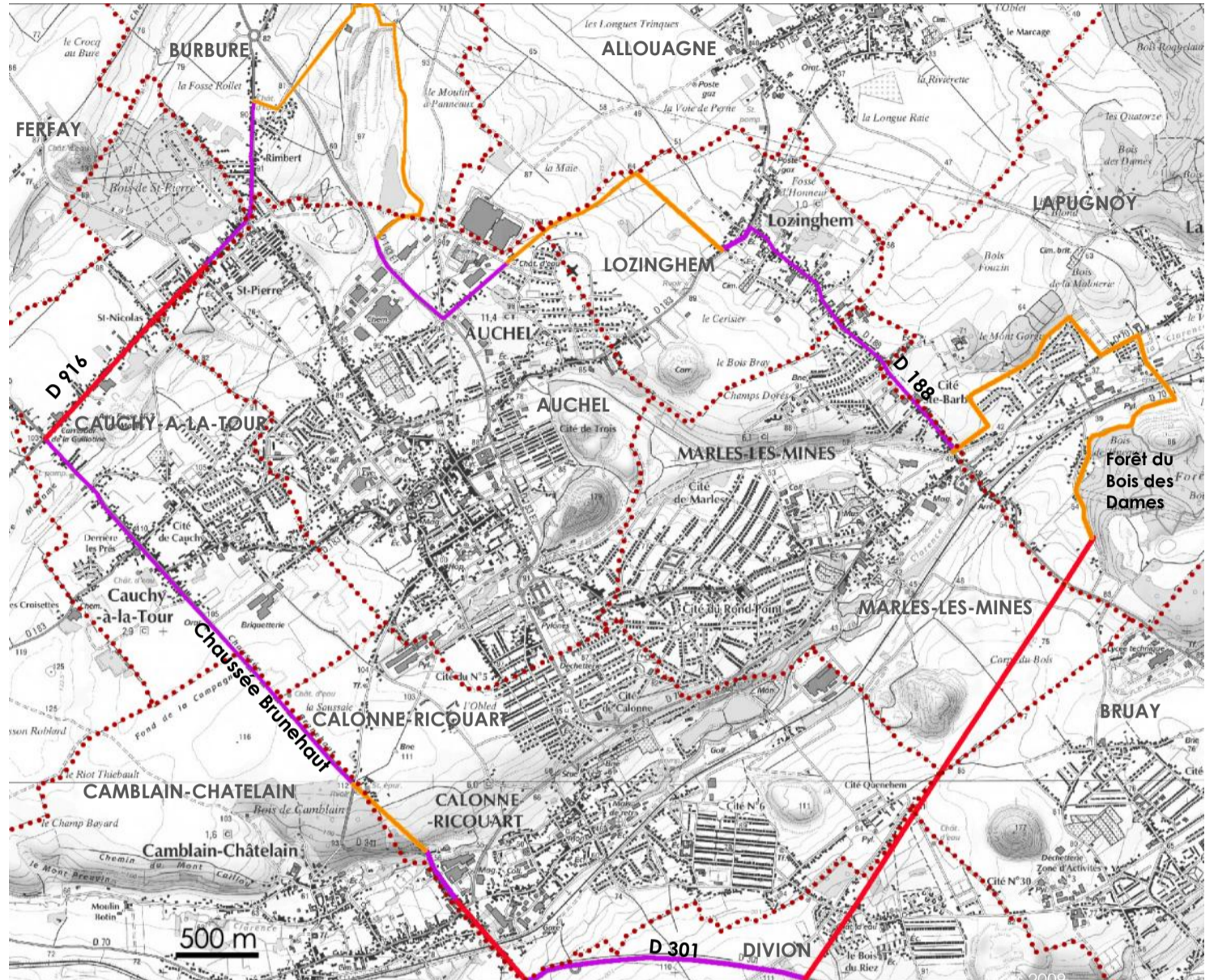
- au Sud, la RD 301, sur la crête du coteau, est une infrastructure qui crée une limite franche, renforçant une rupture topographique.
- À l'Ouest, la limite créée par le tracé de la Chaussée Brunehaut, ancienne voie romaine, matérialise également une limite occidentale du Bassin Minier : Elle se situe à la frontière entre paysage minier à l'Est et grands paysages agricoles à l'Ouest. La D 916, est aujourd'hui aussi une voie bornant un territoire minier, mais elle matérialisait également une limite de concession.
- Au Nord, la limite tient essentiellement aux perceptions visuelles « ouvertes », filant vers Burbure et Allouagne en contrebas du plateau d'Auchel ;
- Au sud-est, les limites entre la D301 et la Forêt du Bois des Dames sont celles de la limite de concession, mais celles-ci se juxtaposent à la limite topographique de la vallée de la Clarence et à une limite de perception liée aux grandes vues ouvertes entre le haut de Marles et l'urbanisation de Bruay. Cette limite Sud-Est a donc une double cohérence.
- A l'Est, vers Lapugnoy, la limite de l'EPMR se cale sur la lisière du Bois des Dames, et la lisière du Mont Gorguet, deux limites visuelles évidentes dans le paysage.
- De plus, il s'agit d'un lieu où la vallée de la Clarence devient plus étroite et encaissée et le paysage moins ouvert. Le fait que l'urbanisation soit plus diffuse et d'origine non minière, contribue également à justifier la cohérence de cette limite de l'EPMR.

● ● ● ● Zone bâti créant une limite floue et diffuse

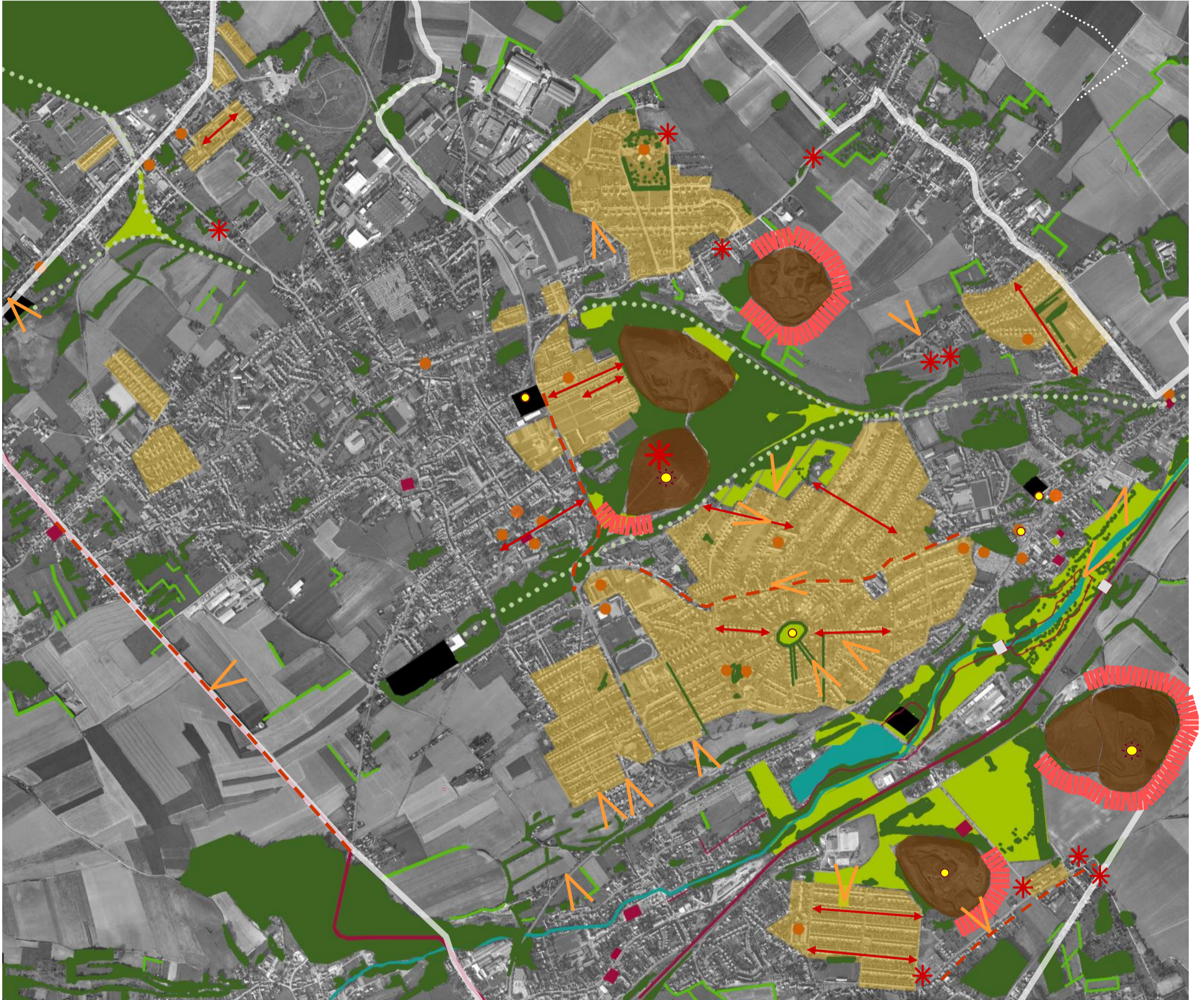
— Front boisé créant une limite visuelle nette

— Grand espace agricole ouvert créant une transition paysagère douce et progressive

— Voie bordée d'un front bâti créant une limite paysagère nette et franche



### 3.2 Caractéristiques principales de l'EPMR



200m  
500m

#### Éléments supports de la trame verte et bleue

- haie
- Cours d'eau/plan d'eau
- Boisement / lisière / alignement d'arbres
- Ancien cavalier végétalisé
- Espace vert, parc ou friche

#### Éléments de patrimoine bâti, urbain et paysager participant à l'identité de l'EPMR

##### Sites liés à l'exploitation

- Production
- Terrils
- Infrastructure
- Cité minière
- Equipement collectif

##### Autre patrimoine non lié à l'exploitation minière

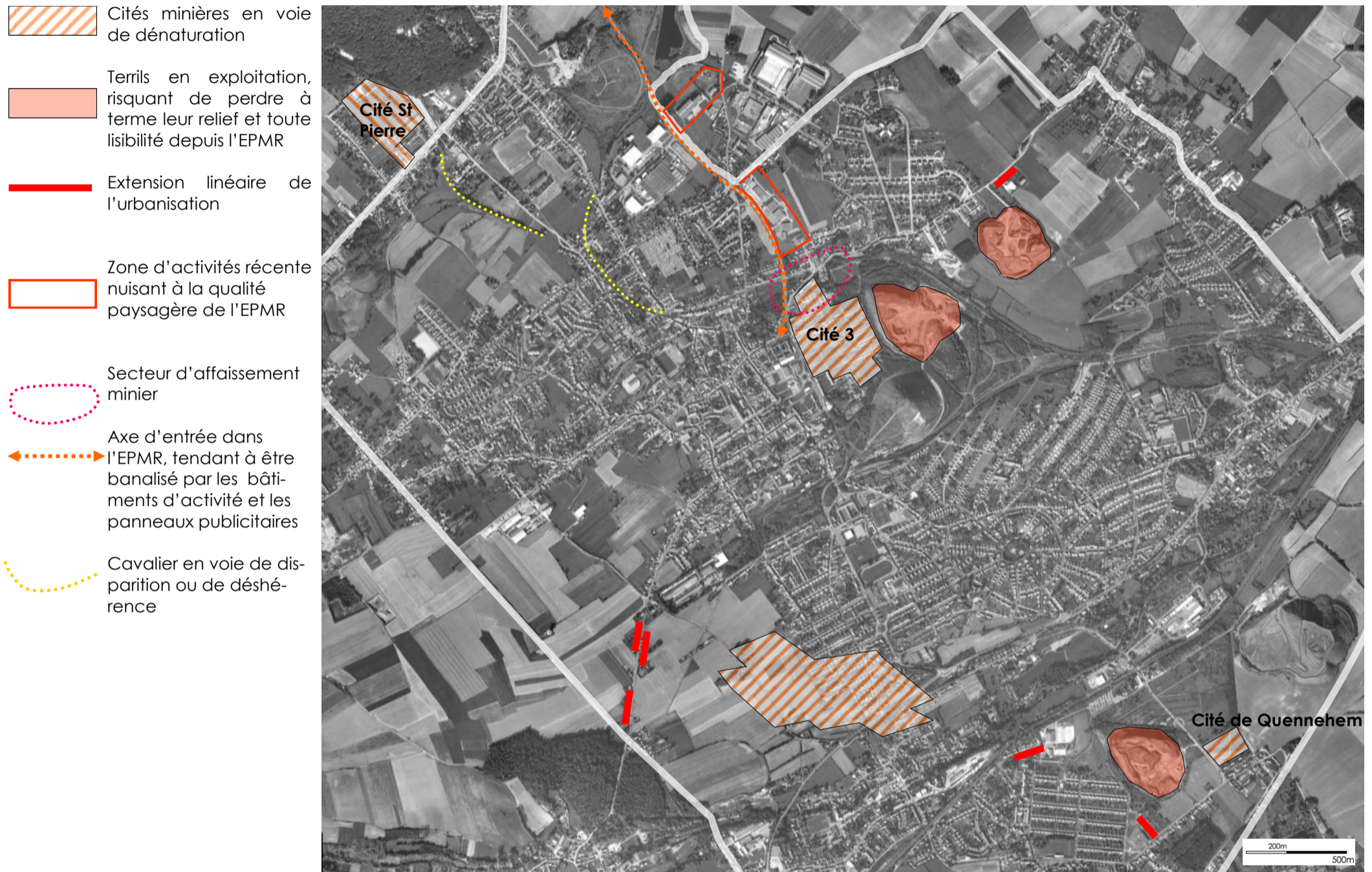
- ☀ Points de repère perceptibles à l'échelle de l'EPMR
- Points de repère perceptibles à une échelle locale

##### Vues

- - Perspective ou axe monumental
- ✳ Panorama remarquable
- ✳ Panorama d'intérêt sur l'EPMR
- ▶ Cône de vue sur un élément d'intérêt patrimonial
- ↔ Axe de découverte d'éléments d'intérêt patrimonial
- ▬▬▬ Limites franches avec les zones de culture, /poches agricoles participant à la valorisant d'éléments d'intérêt patrimonial et à la qualité paysagère de l'EPMR

Sur cet EPMR la géographie permet une mise en scène particulière des très nombreux éléments de l'héritage miniers (paysagers et bâtis), de valeur parfois exceptionnelle. Le relief, la préservation de lisières agricoles autour des principaux marqueurs du paysage (terrils et bois) contribue pour beaucoup à la qualité des vues, souvent remarquables. Un des atouts majeurs de cet EPMR est la richesse de son patrimoine social, la permanence de terrils emblématiques et la présence de deux vallées qui créent des points de vues rares à l'échelle du Bassin minier.

### 3.3 Points faibles et menaces



Sur cet EPMPR comme ailleurs, l'implantation de zones d'activités (ici un centre commercial) en extension de l'urbanisation existante, sur du foncier auparavant agricole, rogne petit à petit les espaces ouverts qui participaient à la qualité remarquable des vues. Sans attention au contexte, la transformation de cités minières peut également être une menace pour la qualité et la cohérence paysagère de l'EPMPR : La destruction de certains rangs de coronas (Cité 6...), les nouvelles constructions, en frange de cité minière en remplacement du bâti d'origine (comme dans la Cité 5 ou la Cité St Pierre) ou le comblement de dents creuses à l'intérieur des cités minières (projet annoncé Cité 3 ou Cité St Pierre) si elles se font sans attention particulière au contexte, sans respecter les gabarits et lignes des bâtiments environnants, peuvent contribuer à la banalisation, et à la perte de cohérence .

Les interventions sur le patrimoine bâti et paysager des cités participent pour certaines à la dénaturatation de ces éléments de patrimoine, comme la suppression des haies et des alignements d'arbres ou leur taille trop sévère, le remplacement des clôtures d'origine, la réorganisation de la trame viaire, l'enduit des façades, ou encore l'ajout des volumes annexes sans recherche d'harmonie ou de dialogue avec le volume d'origine... Par exemple, la cité du Rond-Point tend à perdre son caractère originel de cité-jardin, par le manque de soin et d'entretien apporté aux structures végétales de cet ensemble.

**Nouvelles constructions en frange de cités minières**



Nouvelles constructions, sur l'emprise de l'ancienne Cité de Quennehem / Nouvelles constructions, en bordure de la Cité 6

**Affaissements miniers**



**Transformation inconvenantes de cités minières**



Nouvelles constructions, Cité du Rond Point / Voie « fantôme » et bâti en attente de démolition, Cité 6



Nouvelles constructions, Cité 5

**Terrils en exploitation**



Le terril 015

### 3.4 Enjeux

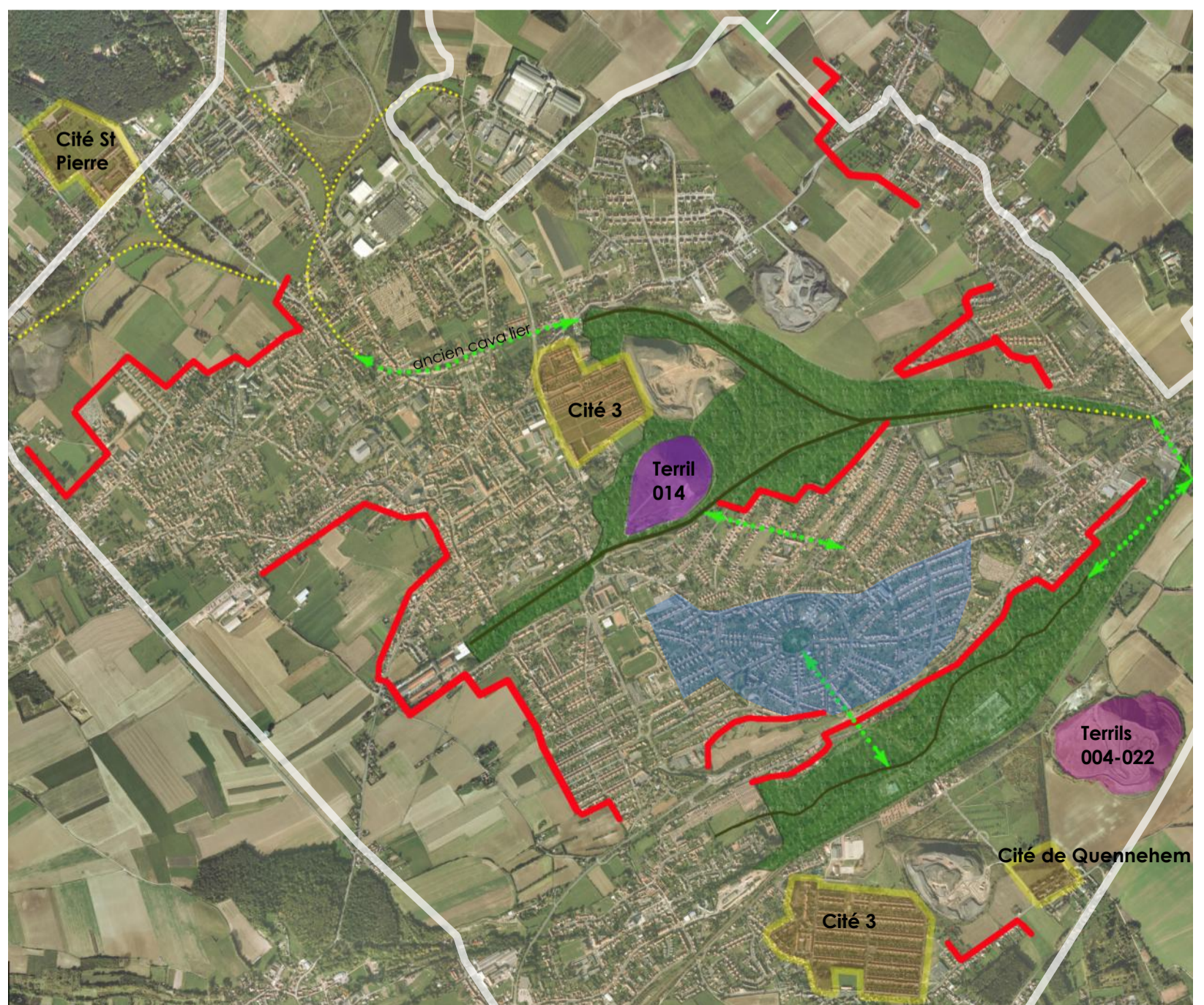
- **cohérence géographique** tout d'abord, en valorisant l'identité de la vallée de la Clarence, de « ligne de crête à ligne de crête » des versants sud et nord, en prenant en compte la totalité des communes de Calonne-Ricouart et Marles-les-Mines, incluses dans cette entité géographique. Ensuite, en considérant l'entité de la vallée Carreau, avec son « fond », son coteau et son plateau (communes d'Auchel et Marles)
- **cohérence paysagère** avec la continuité d'éléments naturels (boisements), la prise en compte des principaux cônes de vue qui intègrent bien souvent les lisières agricoles permettant ces dégagements, ou encore la prise en compte des éléments « marqueurs » du paysage tels que les terrils 030 pourtant situés sur la commune voisine de Cauchy-à-la-Tour
- **cohérence urbaine** en favorisant les continuités viaires et bâties qui existent à l'intérieur des cités situées sur les limites communales.
- **cohérence historique** de la concession de Marles, dont l'EPMR reprend quasiment le tracé pour ses limites sud et est, qui a formé à une époque une entité économique et industrielle organisée autour d'infrastructures dont l'emprise existe toujours aujourd'hui, même si elles ne remplissent plus la même fonction (armature trame verte pour partie).

Topographie, géographie et cohérence de l'EPMR



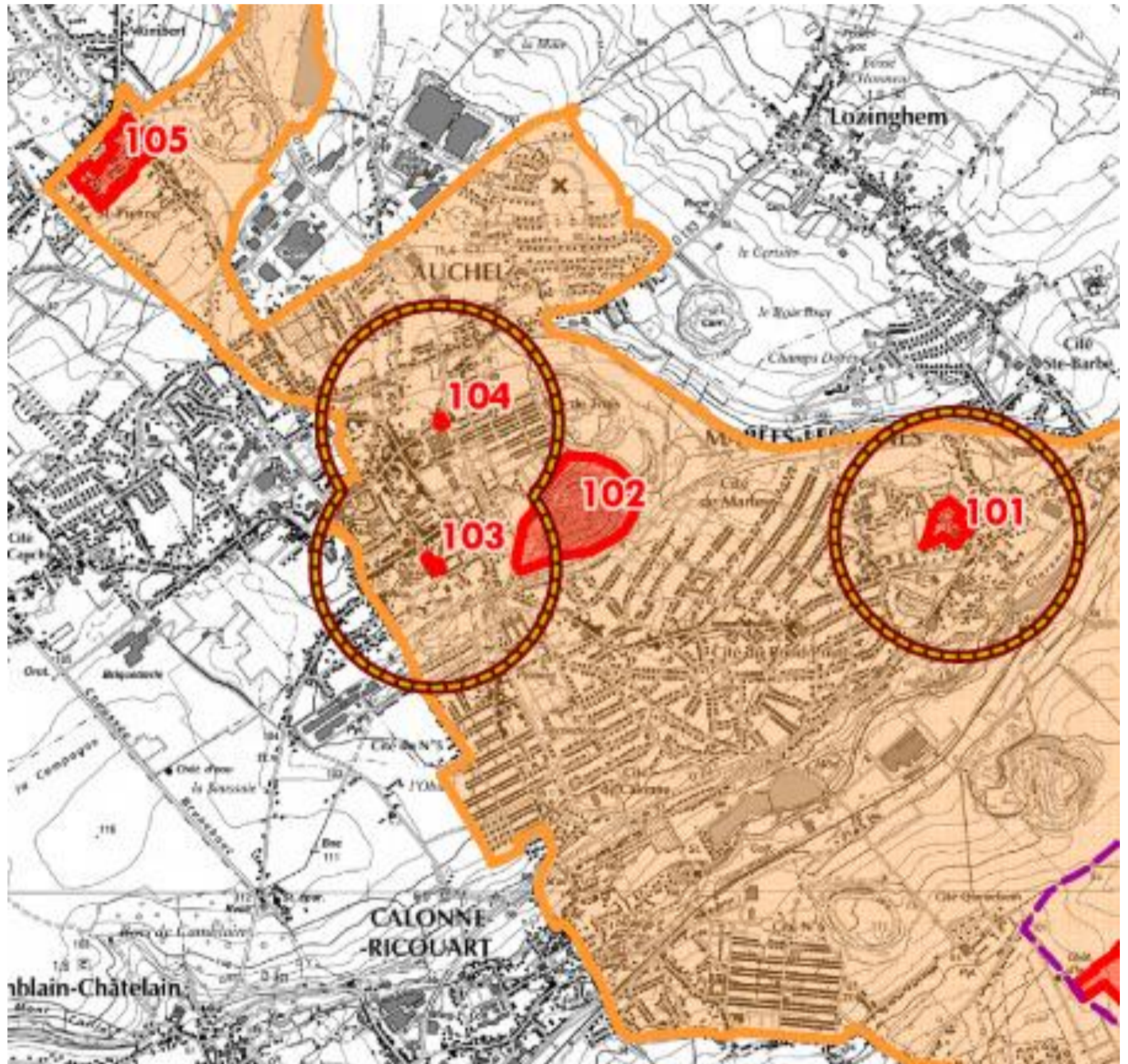
Limite proposée pour l'EPMR

- Cités minières dont les franges ont tendance à subir une banalisation par des constructions neuves. / Ou cités minières qui, par leur foncier disponible, ont connu ou connaissent l'implantation de lotissement / Ou cités minières dont certaines parties ont été ou seront prochainement démolies  
Il s'agit de cités minières fragilisées, sur lesquelles un travail de requalification global (urbaine, architecturale et paysagère) est nécessaire.
- Cité-jardin à la forme urbaine exceptionnelle, et au patrimoine végétal à perpétuer et valoriser
- Terril « signal » à valoriser
- Terril « signal » menacé à sauvegarder
- Espaces naturels à préserver et révéler et à mettre en réseau
- Limite d'urbanisation à maîtriser
- Potentiel de liaison piétonne à créer ou recréer
- Ancien cavalier à requalifier et aménager en chemin piéton



## 3. Synthèse

### 3.5 Périmètre du bien proposé à l'inscription sur la liste du patrimoine de l'humanité



|   |  |  |  |
|---|--|--|--|
|  Périmètre du bien proposé   |  Périmètre des 500m Classement Monument Historique    |  ZPPAUP           |  Arrêté de Biotope            |
|  Numéro du bien proposé      |  Périmètre des 500m Inscription Monument Historique   |  Projet de ZPPAUP |  Site d'Intérêt Communautaire |
|  Périmètre de la zone tampon |  Périmètre des 500m Monument Historique (Hors Minier) |  Site Classé      |  Espace Naturel Sensible      |
|   |  |  Site Inscrit     |  ZNIEFF 1                     |